

# BIEN-ÊTRE

ET

## CONCORDE

DES CLASSES DU

**PEUPLE FRANÇAIS,**

*Par*

**LE BARON CHARLES DUPIN,**

MEMBRE DE L'INSTITUT ET PAIR DE FRANCE.

---

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE JACOB, 56.

Décembre 1840.

offert à M. le Comte  
Armand de Montebello  
M. C. Dugues

**BIEN-ÊTRE**

ET

**CONCORDE**

DES CLASSES

DU

**PEUPLE FRANÇAIS.**

Handwritten notes in Arabic script, likely a library or collection identifier, including the name 'مكتبة دار المعلمين' (Library of Teachers) and the number '11'.

# BIEN-ÊTRE

ET

## CONCORDE

DES CLASSES

DU

# PEUPLE FRANÇAIS.

La concorde suffit à la fortune des  
moindres peuples ; la discorde suffit  
à la ruine des plus grands.

PAR

**LE BARON CHARLES DUPIN,**

MEMBRE DE L'INSTITUT ET PAIR DE FRANCE



PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,  
RUE JACOB, 56.

DÉCEMBRE 1840.

---

## OUVRAGES

*Publiés par l'auteur sur les travaux publics, l'industrie, les sciences et l'enseignement des classes ouvrières.*

---

*Mémoires sur la marine et les ponts et chaussées de France et d'Angleterre.* Paris, 1818, in-8.

*Progrès de la marine française depuis la paix.* Paris, 1820, in-8.

*Voyages dans la Grande-Bretagne, entrepris relativement aux services publics de la guerre, de la marine et des ponts et chaussées, de 1816 à 1821, présentant le tableau des institutions et des établissements qui se rapportent à la force militaire, à la force navale et aux travaux civils des ports de commerce, des routes, des ponts et des canaux, et à la force productive.* Paris, 1820-1824, 6 vol. in-4, avec 3 atlas.

*Influence du commerce sur le savoir, sur la civilisation des peuples anciens et sur leur force navale.* Discours académique. Paris, 1822, in-8.

*Discours d'inauguration de l'amphithéâtre du Conservatoire des arts et métiers.* Paris, 1822, in-8.

*Du commerce et des travaux publics en Angleterre et en France.* Discours. Paris, 1823, brochure in-8.

*Considérations sur l'avantage de l'industrie des machines en France et en Angleterre.* Discours académique. Paris, 1824, in-8.

*Applications de géométrie et de mécanique à la marine, aux ponts et chaussées, etc., pour servir de suite aux développements de géométrie.* Paris, 1824, in-4. *Les développements*, Paris, 1813, in-4.

*Progrès de l'industrie française, depuis le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle.* Discours, etc. Paris, 1824, in-8.

*Avantages sociaux d'un enseignement public appliqué à l'industrie, en réponse aux observations de la commission du budget de 1825, faites dans son rapport à la chambre des députés.* Paris, 1824, brochure in-8.

*Introduction d'un nouveau cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts à l'usage des ouvriers, etc.* Discours prononcé à l'amphithéâtre du

Conservatoire des arts et métiers, le 11 novembre 1824, brochure in-8.

*Géométrie et mécanique des arts et métiers et des beaux-arts : cours normal à l'usage des artistes et des ouvriers, des sous-chefs et des chefs d'ateliers et de manufactures, professé au Conservatoire des arts et métiers.* Paris, 1825 et 1826, 3 vol. in-8. — Un volume sur la géométrie, un sur les machines, un sur les forces motrices de l'homme, des animaux, etc.

*Discours et leçons sur l'industrie, le commerce et la marine, et sur les sciences appliquées aux arts.* Paris, 1825, 2 vol. in-8 (\*).

*Tableau des arts et métiers et des beaux-arts, présenté pour servir à propager l'institution des cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts dans les villes de France.* Paris, 1826, in-8.

*Effets de l'enseignement populaire de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique, de la géométrie, de la mécanique appliquées aux arts, sur les prospérités de la France : discours prononcé dans la séance d'ouverture du cours normal de géométrie et de méca-*

(\*) Ces deux volumes contiennent la collection des discours et l'analyse des leçons antérieures à 1825.

que appliquées, le 30 novembre 1826, au Conservatoire des arts et métiers. Paris, 1826, brochure in-8.

*Conclusions des recherches statistiques sur les rapports de l'instruction populaire avec la moralité des diverses parties de la France.* Paris, 1827, in-8.

*Situation progressive des forces productives de la France depuis 1814.* Paris, 1827, in-4 et in-8.

*Éloge du duc de la Rochefoucauld-Liancourt,* prononcé à ses obsèques, le 30 mars 1827. Paris, 1827, in-4.

*Forces productives et commerciales de la France* (ouvrage dédié aux habitants de la France méridionale). Paris, 1827, 2 vol. in-4 et 2 cartes.

*Le Petit producteur français.* Paris, 1827-1828, 5 vol. in-18.

*Invitation aux dames de Castres pour l'établissement d'une salle d'asile.* Paris, 1828, brochure in-18.

*Discours sur les progrès des connaissances de géométrie et de mécanique dans la classe industrielle,* prononcé pour l'ouverture du cours de géométrie, etc., à l'amphithéâtre du Conservatoire des arts et métiers, le 25 janvier 1829. Paris, 1829, in-8.

*Appel aux ouvriers français,* pour les engager à ne pas briser les machines productives. Août 1830.

*Discours sur le sort des ouvriers,* considéré dans ses rapports avec l'industrie, la liberté et l'ordre public; prononcé dans la séance de clôture de son cours, le 19 juin 1831. Paris, 1831, in-18.

*Harmonies des intérêts industriels et des intérêts sociaux,* pour servir d'introduction à l'enseignement du Conservatoire des arts et métiers. Cours de 1833, in-18.

*Adresse aux chefs d'ateliers, composant l'association des mutuellistes lyonnais.* Paris, 1834. Cette adresse, réimprimée à Paris et à Lyon, donnait aux classes industrielles de cette cité, des conseils dont les tristes événements arrivés peu de temps après ont démontré la prévoyance et la raison.

*Quatre rapports faits à la chambre des députés sur les projets de lois, en faveur des caisses d'épargne et contre les jeux de hasard.* 1834, 1835 et 1836.

*Rapport du jury central sur les produits de l'industrie française exposés en 1834.* Paris, 1836 et 1837, 3 vol. in-8.

Le premier volume, comme introduction, contient

*l'Histoire de l'industrie nationale depuis l'origine de la révolution française.*

*De l'influence de la classe ouvrière sur les progrès de l'industrie* : discours d'ouverture du cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts et métiers et beaux-arts, le 30 novembre 1834. Paris, 1835, in-8.

*Enseignement industriel.* Résumé du discours d'ouverture. Paris, 1836, in-8.

*Organisation progressive de la marine française* ; analyse des quatre rapports sur les budgets de la marine pour 1833, 1834, 1835, 1836, et le rapport sur la loi organique des colonies françaises. Paris, 1836.

*Défense du système protecteur de la production française et de l'industrie nationale* ; prononcé à la chambre des députés, le 14 avril 1836. Paris, 1836, in-8.

*Tableau des intérêts de la France, relatif à la production et au commerce des sucres de cannes et de betteraves*, présenté dans la séance générale des trois conseils d'agriculture, du commerce et des manufactures, le 19 janvier 1836. Paris, 1836, in-8.

*Opinion sur les caisses d'épargne*, publiée dans le *Moniteur industriel* du 26 février. Paris, 1837, in-8.

*La caisse d'épargne et les ouvriers*, leçon donnée au Conservatoire des arts et manufactures, le 22 mars 1837. Paris, 1837, in-18.

*Discours d'ouverture du cours de géométrie appliquée aux arts*, prononcé le 27 novembre 1836, au Conservatoire des arts et métiers. Paris, 1837, in-8.

Rapport fait à la chambre des pairs, *sur l'organisation des monts-de-piété*, leur véritable influence et les améliorations qu'on peut apporter à ces institutions. Janvier 1838, in-8.

Rapport fait à la chambre des pairs, *sur le projet de loi relatif aux chemins de fer de Paris à Rouen, au Havre et à Dieppe*. Juin 1838, in-8.

*La morale, l'enseignement et l'industrie*, discours prononcé pour l'ouverture du cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, au Conservatoire des arts et manufactures, le 2 décembre 1838. Paris, 1838, in-18.

*Crise commerciale de 1839*, examinée dans ses causes, son étendue et les moyens d'y mettre un

terme ; discours prononcé le 7 avril 1839, au Conservatoire des arts et manufactures. Paris, 1839, in-8.

Rapport fait à la chambre des pairs, sur le projet de loi relatif au chemin de fer de Paris à Orléans.

*Historique de l'enseignement industriel et de son influence sur le sort du peuple, de 1819 à 1839*, présenté par M. le baron Charles DUPIN, lors de l'ouverture des nouveaux cours du Conservatoire, le 15 décembre 1839.

*Du travail des enfants qu'emploient les ateliers, les usines et les manufactures, considéré dans les intérêts mutuels de la société, des familles et de l'industrie* ; contenant le rapport à la chambre des pairs et la discussion sur la loi destinée à régler cette matière, etc. 1 vol. in-8.

## AVANT-PROPOS.



VERS la fin de l'été dernier, cette heureuse harmonie des classes laborieuses, qui faisait la force et la paix de la patrie, a tout à coup cessé d'exister, sans cause apparente de trouble, et sans motif plausible d'irritation.

Soudain l'anarchie s'est prise à déplorer la misère des ouvriers, au moment même où la Providence accordait au travail des champs les plus abondantes récoltes. On a voulu

persuader aux artisans que la France n'est plus le pays béni du ciel, qui suffit largement à la nourriture de ses enfants; on a choisi pour cela l'époque où le pain du travailleur tombait au-dessous du prix qui rend aisée sa subsistance.

Le génie de l'émeute a commencé de soulever la population des ateliers, en réclamant des hautes payes impossibles; et pour se mieux signaler, il a choisi de préférence les industries où, déjà, la main-d'œuvre est beaucoup plus rétribuée que le prix moyen du labour au sein des campagnes et des cités. Il a fait plus: il a voulu renverser par la violence les libres accords, formés à l'amiable, entre le maître et l'ouvrier. Il a prétendu détruire la proportion des salaires, soit avec la quantité, soit avec la qualité du travail; et cela, sans nul égard à l'intelligence, à l'a-

dresse, à la constance, à l'activité des travailleurs. Il a prétendu limiter par force le nombre d'heures que le journalier courageux sentait pouvoir consacrer au labour qui nourrit sa femme et ses enfants.

Une tyrannie si nouvelle, appesantie sur la main-d'œuvre, ce n'était pas l'oppression ni l'arbitraire d'une autorité partielle ou jalouse, ce n'était pas l'injustice des maîtres d'ateliers, ni la cupidité d'avares capitalistes, le croira-t-on, c'était l'attentat de la fraction la plus exigüe et la moins capable parmi la classe travaillante, c'était elle qui s'érigeait en despote de sa classe tout entière.

Dans un pays constitutionnel, où la loi devrait protéger sans cesse le labour honnête du moindre citoyen, pendant plusieurs semaines, on a pu voir une poignée d'oppressés de bas étage aller, sans peur, d'atelier

en atelier, défendre aux bons ouvriers de continuer leur travail, et cela, *sous peine de mort!*

Tandis qu'éclataient en plein jour ces violences impunies d'un complot auquel Paris et la France même ne suffisaient plus, les organisateurs du mouvement ne cessaient pas de tenir leurs assemblées clandestines, d'y recevoir des adeptes, d'y prêter des serments sacrilèges, et d'emprunter, pour leurs réunions occultes, la nuit, la solitude et le mystère.

Les amis de l'ordre public et des prospérités nationales peuvent concevoir quelle était notre juste appréhension, par l'anxiété qui les saisissait alors. Nous avons adressé quelques conseils de modération et de prudence aux ouvriers qu'on égarait; nous leur avons montré par quels sophismes on les trompait sur leurs plus chers intérêts. Ces premiers

conseils \* n'ont pas été sans utilité pour atténuer les mauvais effets des doctrines anarchiques, développées par quelques agitateurs avec une insigne audace, et par d'autres avec une profondeur d'hypocrisie qui semble propre aux temps où nous vivons.

Au nom du bien-être universel, certains orateurs, certains écrivains ont tâché d'ébranler les premières assises de l'ordre social; ils ont attaqué surtout la propriété, comme un obstacle à la prospérité publique, en proclamant le partage des biens-fonds et la division forcée des capitaux. Aux yeux des apôtres de l'anarchie, la spoliation violente des possessions et des héritages semblait la seule mesure qui pût rendre heureux et *paisible* le peuple français.

L'histoire nous a conservé le souvenir

\* Voyez pag. 87 et suivantes.

d'une tentative de même nature, mais incomparablement moins subversive, faite il y a dix-neuf siècles, dans la capitale du plus grand empire qu'ait vu briller l'antiquité. Voici la relation textuelle des circonstances au milieu desquelles procédait la démagogie romaine, dans ses projets sur le partage des terres. On croira lire le récit de notre situation, il y a quelques semaines : tant les mêmes passions amènent les mêmes désordres, au milieu des mêmes terreurs, quelle que soit la différence des mœurs, des lieux et des temps :

« Il se propage une grande erreur, par les dissimulations insidieuses de ces hommes qui se posent comme obstacles, et qui montent à l'assaut contre le bien-être, je ne dis pas assez, contre le salut du peuple : tandis qu'ils veulent, en agissant de la sorte, obtenir,

pour prix d'éloquence, de paraître populaires!

« Je sais en quel état j'ai trouvé la chose publique, pleine d'appréhensions, pleine de terreurs! Alors, il n'était aucun malheur, aucune adversité que les bons citoyens ne redoutassent et que les mauvais n'espérassent. La foi dans la justice était perdue, non par le coup imprévu de quelque calamité nouvelle, mais par le soupçon, par la méfiance contre l'action paralysée des juges, et par l'infirmité des choses jugées. Alors surgissaient des dominations inaccoutumées, et l'on ne voyait plus seulement les fonctions insolites, mais les royautés du désordre, cherchées par l'ambition \* . »

\* *Sublata erat de foro fides, non ictu aliquo novæ calamitatis, sed suspicione ac perturbatione judiciorum, infirmitate rerum judicatarum : novæ dominationes, extraordinaria non imperia, sed regna, quæri putabantur. Cic. II, De lege agraria, contra Rullum.*

Sans me laisser imposer par ce funeste spectacle, j'ai repris à loisir mes pensées sur le bien-être et la concorde des diverses classes du peuple français. J'ai pris à tâche de faire comprendre à ces classes les moyens de concilier leur prospérité commune et leurs devoirs mutuels. Je me suis fait une obligation d'écrire, non-seulement pour les riches et pour les supérieurs, mais aussi, mais surtout pour les moindres travailleurs, pour ceux qui ne gagnent leur vie qu'à la sueur de leur front. J'ai tâché de montrer le progrès déjà fait et le progrès possible aujourd'hui vers le bien-être, dans les classes qui, jusqu'à ce jour, ont été les plus nécessiteuses. J'ai voulu prouver, aux simples ouvriers, que les plus habiles et les plus actifs d'entre eux reçoivent, par le niveau naturel d'un juste équilibre, un salaire beaucoup plus élevé que la

portion qu'ils recevraient d'après le partage égal, aveugle et sans équité, des biens, des capitaux et des salaires, entre tous les habitants du royaume, intelligents ou stupides, faibles ou laborieux.

Il existe donc, chez les simples ouvriers, une inégalité, commencée par la nature, accrue par l'apprentissage et développée par le travail. Cette inégalité dans les facultés productives exige, à titre de justice, l'inégalité du salaire proportionné, comme il doit l'être, à des productions inégales.

Ces vérités salutaires qui, dans tous les ateliers, laissent le champ ouvert à tous les perfectionnements de la main-d'œuvre, à tous les progrès de l'intelligence, et par conséquent à toutes les améliorations du bien-être, dans les familles d'ouvriers, j'ai tâché de les démontrer, en m'appuyant sur des faits irré-

cusables et sur les données authentiques d'une statistique officielle.

Afin d'éprouver par l'expérience l'effet que peut produire sur les classes laborieuses l'exposition sincère de ces idées, j'ai choisi la séance d'ouverture de mon cours du Conservatoire, le 22 novembre dernier. J'avais pour auditoire, non-seulement l'élite des chefs de l'industrie parisienne, plusieurs savants illustres, et des hommes d'État amis de l'humanité, mais, au sein de l'amphithéâtre, une foule d'ouvriers de toutes professions auxquels les portes sont toujours librement ouvertes. Les uns et les autres ont pu comparer avec les raisons dont je les ai fait juges, les raisons employées naguère pour agiter les esprits, dans les réunions tumultueuses de la place publique, ou dans le secret des conciliabules. Ils ont écouté dans le plus profond silence,

comme des juges intègres. J'ai trouvé d'abord les ouvriers réservés et méfiants, puis indécis, puis, par degrés, confiants et persuadés. Lorsque j'ai fini par des paroles amicales, quoique austères, en leur montrant, sans faiblesse et sans complaisance coupable, leurs devoirs en regard de leurs droits, et ma ferme intention de leur dire dans tous les temps la vérité, flatteuse ou non, mais salulaire, le bon cœur des auditeurs les a fait pencher en ma faveur, et leurs acclamations ont récompensé, par des signes d'affection, ma franchise et mon dévouement.

Je serais trop heureux si la froide lecture du discours que j'ai fait entendre aux ouvriers de Paris pouvait produire sur tous ceux que ma voix ne saurait atteindre, un effet non moins utile à leur égard, et non moins fa-

vorable au professeur qui finit cet avant-propos en renouvelant , pour leur bonheur, des vœux qui partent de l'âme.

---

# BIEN-ÊTRE ET CONCORDE

DES

CLASSES

DU

## PEUPLE FRANÇAIS.

Leçon donnée au Conservatoire des arts et manufactures, pour l'ouverture du cours de statistique et de géométrie appliquées aux arts, le 22 novembre 1840.

---

MESSIEURS,

Dès le premier moment où nous avons reçu la mission d'enseigner aux classes laborieuses les secours que les sciences doivent offrir à l'industrie, tout ce qui peut contri-

buer au bien-être, à la prospérité des artistes, des artisans et des simples manouvriers, est devenu le sujet de nos méditations.

En consultant les souvenirs et l'expérience de notre histoire, nous avons examiné quel sort résulterait pour eux de l'application plus ou moins éclairée de leurs forces physiques et de leurs facultés intellectuelles. Nous nous sommes demandé si leur existence était devenue par degrés plus heureuse, et si l'on peut espérer que ce progrès, cher aux amis de l'humanité, loin d'arriver à son déclin, soit encore éloigné du terme qui le rendrait stationnaire.

Esquissons à grands traits la statistique de la prospérité nationale; nous y puise-rons des motifs de concorde entre les diverses classes du peuple français.

Aujourd'hui, plus que jamais, il importe d'exposer au grand jour les résultats consolants que fait connaître, sur cet objet, la re-

cherche de la vérité. Chez les peuples assez avancés pour avoir un vif sentiment de l'avenir, la félicité présente nous rend moins heureux que l'expectative d'un avenir séduisant; tandis qu'un bien-être sans progrès, et qui ne promet rien au delà de ses douceurs actuelles, nous blase; il nous rassasie et nous conduit presque au dégoût, comme le ferait un aliment exquis, mais toujours le même. Au contraire, l'imagination qui se confie aux jouissances inépuisables de l'avenir, nous fait éprouver un plaisir dont chaque instant rapproche la perspective avec un charme nouveau.

Ne parlons pas de ces époques du moyen âge où tout un peuple était serf; où le travail et ses fruits n'appartenaient pas plus à l'homme qui baignait de ses sueurs une terre inféodée, qu'à celui qui, péniblement, exerçait des arts imparfaits, pour entretenir un luxe barbare, dont l'éclat contrastait avec

la misère et l'humiliation des mains qui l'avaient préparé. •

Arrêtons-nous aux plus beaux temps d'une époque moins malheureuse, à ces âges célébrés pour la renaissance, et bientôt après pour l'éclat des sciences, des lettres, et des arts d'imagination, plus spécialement honorés sous le nom de beaux-arts.

L'agriculture alors était encore dans l'enfance : elle suffisait à peine à la chétive subsistance de quinze millions d'habitants, sur le même sol qui maintenant nourrit avec abondance trente-quatre millions de Français. Les artisans habitaient de chétives masures qu'aucun vitrage ne protégeait contre les injures de l'air et la rigueur des hivers ; les objets les plus utiles à notre habillement *confortable*, les souliers, les gants, les bas, un col, une chemise même, étaient autant d'articles de luxe inconnus au simple ouvrier, qui végé-

tait ainsi dans un dénûment presque absolu.

Si l'on doutait qu'il fût possible que la masse d'une population existât si malheureuse et dans un appauvrissement à tel point éloigné de l'état actuel, il nous suffirait d'attirer les regards vers des peuples qui sont encore aujourd'hui ce qu'étaient nos aïeux il y a deux ou trois siècles. Ces *lazzaronis* deminns, dont tout le bonheur consiste à peu travailler pour mal vivre ; ces prolétaires espagnols, dont la fierté fainéante ne peut cacher une misère qui perce à travers des vêtements délabrés ; ces Irlandais que l'Angleterre habille avec les haillons de Londres envoyés à pleins navires, et que portent tout déchirés des êtres qui s'abandonnent à l'apathie de la dégradation : voilà des exemples qui peuvent vous rendre croyable un état social qui pour nous, heureusement, n'ap-

partient plus à notre âge, et s'éloigne avec rapidité dans le passé de l'histoire.

Un souvenir précieux nous est resté du traitement qu'éprouvaient, au siècle si brillant de Louis XIV, les serviteurs de l'opulence et du haut rang, ces hommes dont la livrée, couverte d'or, cachait au fond tant de misère : c'est l'exiguïté des dépenses que l'épouse de ce monarque\* calculait pour les domestiques d'une maison considérable. Aujourd'hui, le moindre serviteur de la moyenne propriété ne voudrait pas se contenter de la nourriture, et surtout du salaire qu'on accordait pour peupler l'antichambre des grands seigneurs du grand siècle.

Passons au règne de Louis XV, à celui pendant lequel les pères de vos pères sont nés. Voyez quel était encore le sort déplorable des paysans, par le simple récit des impres-

\* Lettres de madame de Maintenon.

sions que leur abjection produisit sur le fils d'un artisan de Genève, sur un homme auquel la mauvaise fortune avait rendu familières les privations et la misère, qu'il avait longtemps éprouvées. Lorsque le célèbre J. J. Rousseau passe du pays si pauvre de Savoie sur le territoire de France, le croirez-vous? ce n'est pas un spectacle de sécurité, de bien-être ni d'aisance qui vient réjouir ses regards; et la peinture qu'il retrace laisse au fond de l'âme l'impression la plus douloureuse.

Autrefois, dans nos campagnes, les classes privilégiées possédaient la terre à l'exclusion du paysan. La dîme, prélevée sur les produits bruts, ne tenait aucun compte des frais de la culture; elle pesait, en réalité, comme un impôt du cinquième sur le produit net de presque toutes les industries agricoles.

Au sein des villes, l'industrie des arts et métiers se hérissait d'autres entraves; elle opposait d'autres exclusions à la simple classe

ouvrière. Les diverses professions étaient organisées en corporations isolées, égoïstes, répulsives, où les chefs de travaux étaient des privilégiés en nombre limité. Quelle était la destinée de l'ouvrier le plus habile, le plus laborieux, le plus sage dans sa conduite ? si, par de l'or ou des protections, il ne parvenait pas à remplir quelque vacance parmi les favoris de la maîtrise, il restait simple manouvrier. Il se voyait condamné, par le vice odieux des institutions, à croupir dans le dernier rang ; tandis que ses facultés, son esprit d'ordre et son énergie l'appelaient, de par la justice, à figurer au premier rang.

La révolution française a vu disparaître ces entraves, ces abus et ces privilèges. Tous les enfants du travail sont devenus égaux en droits. Le laboureur affranchi du tribut de la dîme, et l'artisan délivré du monopole des maîtrises, chacun a pu devenir libre possesseur d'un champ, d'un atelier, d'une boutique,

aussitôt que la moindre épargne a permis, en ce genre, la première acquisition.

On croira peut-être que cette simple faculté d'être propriétaire aux champs, d'être maître dans les cités, n'aura produit que des résultats d'une lenteur désespérante et qu'un bienfait apparent : nous pouvons offrir la preuve manifeste d'un résultat tout opposé.

Les propriétés foncières de la France, comptées par propriétaires dans chaque commune, forment un total de onze millions. Tel serait le nombre des possesseurs de biens fonciers, si beaucoup d'entre eux n'en avaient pas dans plusieurs communes à la fois. Cette déduction essentielle, mais difficile à faire, ne réduit pas à six millions le nombre de chefs de familles propriétaires de champs ou de maisons. Si l'on admet quatre personnes par famille, l'on trouvera vingt-quatre millions d'individus participant à la propriété foncière.

Il ne restera, par conséquent, dans les villes et les campagnes, que dix millions d'ha-

bitants dépourvus de propriétés. Mais, parmi ces derniers, chaque jour augmente le nombre des possesseurs d'un capital, fruit légitime du travail, de l'ordre et de la sagesse : c'est ce progrès dont il faut vous faire apprécier la vitesse et l'étendue.

A coup sûr, au moment où les biens nationaux furent morcelés et vendus pour la première fois, il se produisit un grand et soudain accroissement dans le nombre des petits propriétaires. Mais, l'on se tromperait beaucoup si l'on croyait que ce nombre n'ait pas, ensuite, continué de s'accroître par la diffusion naturelle de la richesse, entre toutes les classes laborieuses. La petite culture est devenue si profitable, elle a tellement stimulé l'industrie des paysans, qu'ils ont pu payer les terres, convenablement morcelées, un prix devant lequel les possesseurs de grands capitaux ont reculé. Des bandes noires se sont formées, non-seulement au temps du directoire exécutif et sous l'empire, mais sous la restauration,

pour démolir les châteaux, morceler les grandes fermes et les vendre par faibles parcelles. Chose plus remarquable encore, l'ancienne aristocratie, tout en déplorant cette disparition rapide des vastes propriétés, entr'ouvrait un œil de convoitise roturière sur la spéculation des revendeurs au détail : en sacrifiant l'orgueil à l'avarice, elle s'est faite bande noire à son tour, afin de tirer un meilleur prix des biens qu'elle avait besoin d'aliéner.

Depuis la révolution de Juillet, cette subdivision des propriétés est devenue plus rapide encore : il en est résulté que le nombre des cotes de propriétés foncières, accru d'environ deux cent mille dans les onze premières années de la restauration, s'est accru de six cent mille dans les neuf années suivantes.

Ainsi chaque année, un nombre toujours croissant de citoyens devient propriétaire foncier ; à ce point qu'aujourd'hui, dans le plus grand nombre des départements, il est rare de trouver une famille de campagne qui

ne possède aucun bien. Voilà ce qui donne à la France des garanties si puissantes d'ordre social à l'intérieur, et de force nationale pour repousser l'ennemi qui vient de l'extérieur.

En parallèle avec la multiplication des citoyens qui possèdent des propriétés foncières, nous citerons avec plaisir le nombre des chefs d'industrie, et le progrès de ce nombre depuis le commencement du siècle.

D'après les comptes officiels des finances, le nombre des chefs de famille exerçant en chef une industrie spéciale, était :

En 1802, égal à 791,500 individus patentés.

En 1817, 847,100

En 1840, 1,416,000.

Si nous évaluons à quatre personnes chaque famille de chefs d'industrie, nous trouverons que la population industrielle qui travaille en chef et possède l'indépendance était :

En 1802, de 3,166,000 individus.

En 1817, de 3,388,000 individus.

En 1840, de 5,664,000.

Vous serez, sans doute, frappés de voir que dans les quinze premières années, de 1802 à 1817, le nombre des individus appartenant aux familles des chefs de l'industrie ne s'accroît pas de quinze mille, année moyenne ; tandis que dans les vingt-trois années suivantes, il s'accroît annuellement de quatre-vingt-dix-neuf mille personnes. Telle est l'énorme différence que ces deux périodes, l'une de guerre et l'autre de paix, apportent dans les progrès de l'industrie, et dans l'amélioration du sort des classes laborieuses.

Rappelez-vous donc bien, ouvriers, fabricants et commerçants français, si jamais on vous propose la guerre, pour d'autres causes que la défense de l'honneur national outragé, que la défense du sol sacré de la patrie, si jamais on vous invite à faire les frais, avec vos sueurs et votre sang, de l'ambition

et de la folie qui sont la soif de quelques hommes, rappelez-vous, alors, qu'on vous invite, purement et simplement, à sacrifier chaque année quatre-vingt-dix-neuf mille avancements industriels à quinze mille! Rappelez-vous qu'on vous condamne ainsi, durant chaque année de combats, à renoncer, sans compensation aucune, pour quatre-vingt-quatre mille individus des familles ouvrières, au progrès qui leur procure l'indépendance, le bien-être, la considération du chef de l'industrie; et cette perte immense, on l'exige du peuple pour procurer de l'avancement à quelques officiers, de l'or à quelques fournisseurs, de la fumée à des ministres, et du malheur au genre humain! Voilà ce qu'on ne vous a jamais dit et ce que je veux, pour votre bonheur, pour celui de l'humanité tout entière, graver dans votre mémoire, et laisser en dépôt dans vos cœurs.

(Le professeur, écouté jusq' alors dans un religieux silence, est interrompu tout à coup

par les acclamations spontanées de l'auditoire, et par des applaudissements prolongés. Ce mouvement naturel du peuple montre combien étaient factices les clameurs qu'on faisait entendre à la même époque, pour demander une guerre insensée, de la France seule, contre le reste de l'Europe.)

Un jour la justice et l'héroïsme vous demanderont de sacrifier vos intérêts domestiques à l'intérêt plus sacré de la patrie, dès qu'on paraîtra vouloir l'outrager ou seulement la menacer! Vous répondrez à cet appel avec le même enthousiasme que vos pères. Pour vous rendre plus dignes d'eux, fortifiez vos bras par le travail, votre esprit par l'étude, et votre âme par la vertu. Voilà la triple route où nous voulons vous conduire, en nous efforçant d'y porter la puissance de la morale et la lumière des sciences.

Il faut arrêter votre pensée sur de nouvelles conséquences des faits que je vous ai déjà présentés.

Le progrès si remarquable du nombre des chefs d'industrie surpasse de beaucoup le progrès de la population. En admettant que le total des personnes adonnées aux professions qui ne sont pas agricoles, soit encore égal aux neuf vingtièmes de la population, nous trouvons que, sur *mille* familles livrées à ces diverses industries, on a compté successivement :

En 1802,	251 chefs d'industrie.
En 1817,	249
En 1830,	320
En 1840,	371

Ici vous voyez que, pendant la guerre générale, le nombre des chefs d'industrie ne se multipliait pas même en proportion des progrès alors si lents de la population; tandis que depuis la paix, en vingt-trois ans, le nombre des chefs d'industrie a tiercé par delà le progrès accéléré de la population. Des conséquences importantes pour le bien-être des

classes laborieuses résultent de ce mouvement admirable qui, chaque année, favorise une portion plus nombreuse des simples ouvriers et les élève à l'indépendance, en les créant chefs d'ateliers ou de commerce.

C'est par là qu'il devient possible d'expliquer le progrès toujours plus rapide des inventions et des perfectionnements, progrès constaté par celui des brevets d'invention.

*Brevets d'invention et de perfectionnement.*

Années.	Nombre de brevets.
1802,	29
1817,	128
1840,	760

D'après ces indications, nous voyons qu'à ces époques il y avait, *pour cent mille patentes* :

Années.	Nombre de brevets.
1802,	4
1817,	15
1840,	54

Reconnaissez ici la marche féconde de l'intelligence, et le bienfait des sciences appliquées à l'industrie; de ces sciences réservées aux classes supérieures, avant 1817, et, depuis 1818, popularisées par degrés dans les classes inférieures. Voilà la source de l'admirable progrès des perfectionnements et des inventions, qui depuis l'institution des cours du Conservatoire, a pris un si vaste essor. Les résultats obtenus déjà vous annoncent quels résultats supérieurs encore sont réservés à l'avenir le plus prochain, si vous voulez redoubler d'efforts et d'études pour égaler, ce n'est point assez, pour surpasser les hommes industriels qui vous ont ouvert la carrière.

Occupons-nous actuellement de la classe des simples ouvriers, n'exerçant en chef aucune profession susceptible de payer patente, et ne possédant aucune propriété.

Cette partie de la population, nous sommes heureux de le dire, devient chaque jour en

moindre proportion relativement au reste de la société; parce qu'elle passe avec rapidité dans la classe des propriétaires de biens, ou parmi les possesseurs de capitaux. Elle ne compte pas aujourd'hui six millions d'individus, y compris les femmes et les enfants. Si, pour ne laisser que la partie laborieuse, efficace, nous retirions de ce nombre les hommes étrangers à l'industrie, les impotents, les mendiants et les vagabonds; si nous ôtions les simples domestiques; si nous séparions du reste les ouvriers amis de l'économie, qui se forment un capital avec l'excédant de leurs gains sur leurs besoins, nous serions surpris du petit nombre des hommes laborieux, qui, n'ayant rien reçu, ni rien à recevoir de leurs parents, ni rien épargné par eux-mêmes, vivent au jour le jour, étrangers à toute propriété. Aucun autre pays en Europe ne présente une aussi faible propor-

tion d'individus dénués de toute possession : nous voyons là le bonheur de la France.

Un tel fait nous démontre l'ignorance ou la folie, ou la perversité des déclamateurs qui s'efforcent de persuader à ce petit nombre d'hommes n'ayant rien en propre, qu'ils sont assez puissants pour imposer des lois à ceux qui possèdent; qu'ils n'ont qu'à vouloir, pour prendre à leur gré, sans travail, une large part dans les propriétés d'autrui; qu'ils peuvent, en attendant, dicter à l'industrie des conditions d'existence, imposer d'autorité des maximums de main-d'œuvre; qu'ils peuvent enfin substituer, par la violence, à la liberté pour tous, le despotisme des inférieurs à l'égard des supérieurs.

Ne croyez pas, Messieurs, qu'en rappelant à votre pensée des conflits qui remplissent de douleur l'âme des bons citoyens, je veuille réveiller des animosités qu'il faut, au contraire, s'empresse d'adoucir, de calmer et de

consoler. Loin de moi, quand il se présente quelque dissentiment fâcheux entre les maîtres et les ouvriers, de me prononcer pour les uns contre les autres, et surtout contre ceux qui se trompent en croyant être les plus forts. Ami de la liberté, je la veux entière, et du côté des maîtres et du côté des ouvriers. Mais, ce que j'appelle de tous mes vœux, ce n'est pas la liberté de la discorde, la liberté de la haine et la faculté des vengeances; c'est la liberté de la bienveillance, de la générosité, de l'équité, de la reconnaissance; c'est une liberté que je ne puis concevoir, non plus que la vertu, sans obligations, sans devoirs, et de la part des chefs envers leurs subordonnés, et de la part des inférieurs envers leurs supérieurs. Je vais expliquer ma pensée.

Lorsqu'il arrive une époque désastreuse où le commerce effrayé ralentit soudain ses commandes, lorsqu'une saison extraordinaire fait souffrir aux indigents des maux inaccoutu-

més, sans doute, l'homme au cœur dur a la liberté légale de mettre à l'instant sur le pavé tout ou partie de ses ouvriers, de ne secourir ni eux, ni leurs femmes, ni leurs enfants; mais, à mes yeux, il n'en a pas la liberté morale. Son devoir impérieux est d'employer tous ses efforts à soulager le malheur des hommes qu'il comptait, aux jours de son bonheur, comme instruments de sa fortune.

Et pour la même raison, quand s'annonce tout à coup le retour de la prospérité, quand la multiplicité, l'activité des commandes exigent l'assiduité des ouvriers, sans doute les travailleurs ont la liberté légale de se croiser les bras à l'instant même; ils peuvent dire à celui qui les aidait dans les jours de malheur : « Nous exigeons de toi, sur-le-champ, par delà ce qui nous est dû, dès que vient le jour de la prospérité : ou n'accomplis pas tes travaux, manque à tes engagements, perds-toi d'hon-

neur et d'état, ou subis le salaire qu'il nous plaît d'exiger de toi. »

Voilà, Messieurs, jusqu'où peut aller *la liberté légale de l'ingratitude* envers un bon chef d'industrie.

Mais voilà jusqu'où n'ira jamais *la liberté morale* de l'ouvrier vertueux, qui n'aime pas plus à faire abus des bonnes circonstances en sa faveur, qu'à trouver bien qu'on abuse à son égard des circonstances adverses.

J'aurais voulu, je l'avouerai, qu'on fit entendre cette voix de l'honneur et du devoir, pour apaiser une discorde également déplorable, de quelque côté que viennent les premiers torts. En recourant à l'autorité de la vertu, si propre à rétablir la concorde, on aurait trouvé les armes les plus puissantes pour ramener des hommes bons, mais égarés. On aurait confondu de honte les insensés qui, dans l'espoir de diminuer les conséquences du délit par la multipli-

cation des délinquants, menacent, sous peine d'assassinat, les ouvriers paisibles et satisfaits, leur ordonnent de se faire mécontents, de désertir un travail dont les conditions leur paraissent équitables, et de compromettre la fortune des chefs, auxquels ils sont attachés par les liens si doux d'une affection mutuelle.

Le fait le plus irritant aux yeux des amis de la classe ouvrière, est de savoir que ces résolutions funestes leur sont suggérées par des hommes étrangers à l'industrie, adverses à ses prospérités, et qui ne voient dans ses vicissitudes qu'un double moyen d'ébranler les fondements de la société; s'il y a détresse, en soulevant l'ouvrier contre la fatalité des temps; s'il y a prospérité, en le poussant à demander plus que la prospérité même ne peut ajouter à son bien-être.

Pour moi, si j'appartenais à quelque indus-

trie spéciale, si je travaillais dans un atelier, et qu'un propagateur de résolutions factieuses me voulût pousser à quelque mauvais parti, je voudrais savoir un peu quel est le singulier citoyen qui me conseillerait de la sorte! Je lui dirais simplement: « Par quel miracle de bonté soudaine, vous apitoyez-vous sur ma misère, précisément aujourd'hui que je deviens plus heureux! Homme si charitable, qui ne me disiez rien lorsque le pain coûtait cher et que j'avais peu d'ouvrage, vous accourez à mon aide, après le jour du besoin: êtes-vous membre d'un bureau de charité? avez-vous secouru dans notre détresse, moi, ma femme, ou mes enfants? Hélas! non. Avez-vous fait quelque acte de bienfaisance en faveur d'autres indigents? Votre nom figure-t-il entre les noms des modernes Vincent de Paul ou des la Rochefoucauld? Méritez-vous, comme ces bienfaiteurs de l'ouvrier et du pauvre, qu'au jour des obsèques

nous portions sur nos épaules votre dépouille mortelle, et dans notre cœur votre image révérée? Vous n'osez pas nous dire: Oui! Pourquoi donc nous conseillez-vous le contraire de ce que nous recommandent ces hommes de paix, de bienfaisance et de vertu? Commencez par les imiter en nous faisant un peu de bien, et nous verrons s'il faut vous croire sur la nécessité de faire du mal aux autres, parce qu'ils sont nos chefs et nos soutiens. Cependant, puisque vous n'avez ni nom révéré, ni renommée de charité, ni réalité de bienveillance, et que vous vous proclamez ami du peuple, répondez: Êtes-vous ouvrier comme moi pour me pousser à l'insurrection contre le travail, à la révolte contre les bienfaiteurs de notre industrie?—Vous ne l'êtes point!—Vous voulez donc me jeter dans un péril que vous ne partagerez pas? Eh bien, nous avons assez de bon sens pour comprendre à nous seuls nos intérêts particu-

liers. Allez conseiller les gens de votre métier, si vous en avez un; et laissez chacun de nous travailler en paix dans le sien.... » Ouvriers honnêtes, osez parler de la sorte, et vous verrez ce que vous répondront, en rougissant, les missionnaires de mécontentement et de discorde!

Poursuivons notre étude consolante sur l'amélioration progressive du bien-être des classes laborieuses.

Si vous avez bien compris les faits que j'ai placés sous vos regards, vous avez pu vous convaincre d'une importante vérité: c'est qu'en France, pour aucune classe du peuple, il n'est rien qui puisse être fait par la peur ni par la contrainte; il faut, en conséquence, que tout soit fait par générosité, par bienveillance et par humanité.

Cette considération, puissante dans notre esprit, ennoblit, agrandit tous les actes de philanthropie par lesquels les classes les plus

fortunées viennent au secours de la classe ouvrière, pour améliorer son sort physique et l'appeler au sentiment, à l'exercice, à l'amour des vertus les plus élevées.

Au lieu de maudire la richesse et d'insulter à la simple aisance, l'une et l'autre respectables quand elles sont le fruit d'un travail honnête, intelligent et prospère, ne serait-il pas plus juste de les bénir pour les bienfaits qu'elles répandent, les maux qu'elles guérissent, et les douleurs qu'elles soulagent ? Quelque longue que pût être cette séance, elle ne suffirait pas à l'énumération de tous les établissements formés par les donations ou les contributions volontaires de ces hommes qu'on a cru flétrir, en les appelant des *hommes de loisir*, parce qu'en effet il leur est loisible de subsister avec le fruit du travail de leurs pères ou celui de leur propre industrie.

Dans la seule ville de Paris, les hôpitaux possèdent des propriétés et des capitaux dont

la valeur surpasse cinquante millions. Ces cinquante millions, ce sont des hommes de loisir auxquels le peuple en doit la dotation généreuse.

Pour ne pas remonter à des temps éloignés, il me suffirait de citer le sage Montyon : il a perfectionné la bienfaisance, par un ingénieux emploi de secours accordés aux ouvriers qui sortent des hôpitaux, et qui, dans leur convalescence, se trouvent sans moyens de vivre. Avec un seul legs de Montyon, les bureaux de charité secourent à domicile plus de douze mille ouvriers convalescents; quatre à cinq cents étrangers reçoivent des frais de voyage pour regagner leur pays, et dix-neuf à vingt mille personnes sont immédiatement secourues par un bureau spécial, lors de leur sortie de l'hospice. Voilà donc un simple citoyen qui, se survivant à lui-même, allège les souffrances de plus de trente mille ouvriers par année.

Mais, quoi? c'était un homme de loisir!

Que si j'osais offrir à votre gratitude les œuvres d'un philanthrope vivant encore, je vous citerais l'hôpital de Chartres, doté, depuis peu d'années, d'un million de francs par M. le marquis d'Aligre. Ce sera l'un des plus beaux titres accumulés pour la postérité, par une maison d'illustre magistrature.

Arrêtons-nous avec plus de plaisir encore aux œuvres d'un citoyen sans aïeux et sans faste, dont le nom propre est peu connu, mais que ses bienfaits rendent à la fois notable et populaire. C'est au temps de disette, de froid, de misère ou d'épidémie qu'apparaît au milieu des malheureux celui que les malheureux reconnaissent à son petit manteau bleu. Quel Français n'a pas applaudi la majesté royale attachant, au sortir des malheurs du choléra, la croix de l'honneur et de la patrie sur la poitrine de *l'Homme au petit manteau*, quoiqu'il soit homme de loisir?

Au lieu de diviser la société, sous des noms odieux, par catégories de propriétaires et de prolétaires, qu'on excite à se haïr, à s'attaquer, à se spolier mutuellement, efforçons-nous, au contraire, de montrer aux hommes les moins heureux combien de sources abondantes et sacrées, de sympathie et de bienfaits, découlent en leur faveur, du sein des classes fortunées.

A chacun des malheurs qui peuvent atteindre la famille ouvrière, une charité généreuse oppose un établissement qui tend à les prévenir, ou du moins à les soulager. Ces nombreux établissements, pour les malades et les blessés, pour les sourds-muets, pour les aveugles, pour les vieillards, pour les aliénés, pour les incurables, reçoivent une dotation annuelle qui surpasse onze millions de francs, et qui se trouve en dehors de tous les secours prodigués par la bienfaisance individuelle.

La ville de Paris, les bureaux de charité, les associations particulières, font donner gratuitement l'instruction primaire à plus de dix mille enfants, auxquels on accorde ainsi le plus grand bienfait : celui qui les met à même de ne plus dépendre, pour leur fortune à venir, que de leur énergie et de leur activité, fécondées par un premier enseignement.

Je n'ai pas encore parlé de la plus récente et de la plus admirable des institutions établies en faveur des classes laborieuses.

Dans les professions où les ouvriers sont obligés de travailler hors de leur logis, lorsque les mères ont des enfants en bas âge, il faut qu'elles les laissent seuls à la maison durant le jour, et qu'ils y restent en quelque sorte abandonnés, ou bien qu'elles les confient, moyennant une rétribution coûteuse, à d'autres femmes, qui se font gardes d'en-

fants. Trop souvent, hélas ! ces dernières femmes, dépourvues de sentiments élevés, et n'éprouvant nulle tendresse pour les pauvres petits êtres qui leur sont livrés, les gardent sans attentions, sans soins, sans pitié.

Quelques personnes généreuses ont conçu la pensée de créer des établissements, soutenus par les contributions volontaires des amis de l'humanité, pour recevoir les jeunes enfants des ouvriers ; les tenir en des locaux bien chauffés et bien aérés ; leur procurer des surveillantes douces, patientes, affectionnées, instruites, qui puissent leur prodiguer des soins délicats, et veiller à ce que les premières impressions sur leur intelligence et sur leur moral, réunissent à la fois les exemples de la raison, du bon ordre et de la vertu.

Tel est l'esprit, tel est le caractère des établissements formés depuis peu d'années dans les principaux quartiers de la capitale,

sous le nom de *salles d'asile*. Il n'y en avait que quatre en 1830 ; on en compte aujourd'hui vingt-cinq, dans lesquelles on élève *cing mille* enfants, choisis parmi les familles les plus nécessiteuses.

Ces salles d'asile, ce ne sont pas les ouvriers auxquels elles sont si précieuses, qui les ont établies ; ce ne sont pas eux qui les surveillent, qui les dirigent et les défrayent. Nous sommes heureux de le dire, ce sont des femmes opulentes, au cœur généreux, à l'esprit élevé, à l'éducation supérieure, qui trouvent dans leur situation fortunée, ce loisir et ces facultés que les modernes rénovateurs de l'ordre social voudraient flétrir comme un outrage à leurs rêves de nivellement *communiste*.

Il ne suffit pas de soulager ainsi les familles indigentes, à l'égard de leurs enfants en bas âge. C'est au moment où ces enfants viennent au monde, où la mère est incapable

de travail, où tant de besoins nouveaux assaillent l'humble ménage, c'est alors qu'il est nécessaire de venir au secours de l'humanité souffrante. Tel est l'objet vraiment sublime des *sociétés maternelles*, établies dans les principales villes de France, sous la protection d'une mère de huit enfants, d'une reine que la vie privée réclamerait avec orgueil, et que toutes les mères auraient portée sur le trône, si les plus sublimes vertus avaient eu besoin d'un suffrage d'ici-bas !

Après ce tableau très-imparfait des secours que les classes supérieures sont heureuses de prodiguer aux classes inférieures, occupons-nous des moyens par lesquels les moindres citoyens améliorent leur propre sort.

Il n'est pas un ouvrier qui, combinant l'ordre avec l'économie, ne puisse prendre rang parmi ceux qui possèdent une propriété.

Pour les ouvriers de la campagne, l'immense subdivision du grand territoire de France offre à chacun la parcelle de terre qui correspond à ses moindres économies. Aussitôt l'État le compte au nombre des citoyens qui trouvent un nouvel et puissant intérêt à défendre l'ordre, à révéler les lois, parce que l'État protège et garantit sa modeste propriété, à l'égal des plus grands biens des hommes les plus puissants.

Dans le sein des villes, il n'est pas moins précieux de procurer aux ouvriers la jouissance de la propriété. Aussitôt qu'un ouvrier est possesseur d'un capital qui fait partie de la richesse nationale, et qui produit un revenu, si petit qu'il soit, mais proportionnel au revenu des grands capitaux de l'État, il participe à tous les bienfaits de l'ordre social; une première économie fructueuse l'encourage à des économies nouvelles; le revenu des épargnes précédentes vient s'ajouter cha-

que année aux épargnes de l'année nouvelle. Ces placements le rassurent contre les infirmités de la vieillesse, contre les accidents de la vie, contre les chances d'un travail qui n'est pas, dans tous les temps, également demandé, également rétribué.

Des hommes opulents ont fait de leur fortune un digne usage, en se cotisant pour subvenir aux frais et pour procurer un premier pécule aux caisses de prévoyance et d'épargne, ouvertes en faveur des ouvriers français. Les mêmes bienfaiteurs s'en sont faits administrateurs gratuits. Chaque dimanche, l'artisan qui veut placer la petite somme économisée dans la semaine, s'il vient au bureau de la caisse d'épargne, au lieu d'un salarié subalterne, trouve à tour de rôle les citoyens les plus éminents, des magistrats, des administrateurs, des savants, des manufacturiers, des commerçants : voilà *les commis du peuple*, qui dérobent à leur vie

laborieuse des moments précieux, pour en faire un admirable usage, en inscrivant de leur main les versements de l'ouvrier. En même temps, nos plus riches capitalistes sont fiers de présider à la comptabilité de l'établissement qui reçoit avec bonheur les moindres économies de l'artisan et du soldat, comme les plus humbles dépôts de l'orphelin et de la veuve. Tel est l'établissement que s'enorgueillissait à juste titre de présider le célèbre duc de la Rochefoucauld-Liancourt, celui qui, non content d'apporter la vaccine aux enfants du peuple français, aspirait à leur assurer l'aisance dans l'âge mûr, et le *confort* dans la vieillesse.

La caisse d'épargne de Paris, établie la première en France, dès l'année 1818, malgré l'admirable zèle des fondateurs et l'influence populaire de leur illustre président, n'a pas obtenu, dès le principe, un développement facile et rapide. Elle a trouvé la

classe ouvrière peu confiante d'abord, et peu disposée à profiter d'un bienfait qui ne s'était pas propagé, sous forme de vérité palpable, dans l'intellect des masses.

Le nombre des déposants était petit à l'origine; et parmi ces déposants, une proportion très-faible appartenait aux artisans.

En 1826, huit ans après sa fondation, la caisse d'épargne de Paris ne comptait encore, sur cent déposants, que seize ouvriers;

En 1830, elle en comptait	40
En 1836, elle en comptait	52
En 1840, elle en comptait près de	60.

Qu'il nous soit permis de nous applaudir de ce progrès, auquel nos faibles efforts, nos conseils, nos leçons, nos calculs, ont eu peut-être quelque part, en portant la con-

viction et la confiance dans l'esprit du peuple parisien.

Étendons nos regards sur l'ensemble du royaume ; depuis la loi sur les caisses d'épargne à laquelle trois fois nous avons pris part comme rapporteur, le nombre de ces caisses s'est élevé, dans six années, d'une trentaine à plus de deux cents, établies sur tous les points du territoire.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1830, les classes économes de la France entière avaient en dépôt moins de cinq millions et demi dans les caisses d'épargne.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1840, la seule population de Paris possédait en dépôt plus de soixante millions, et le peuple des départements en possédait plus de cent.

Depuis bientôt quatre mois, les provocations à la guerre universelle, les menaces d'anarchie, les coalitions turbulentes et les appels à l'émeute, ont fait retirer près de

*treize millions* à la caisse d'épargne de la capitale. Quel espoir enivrant pour le génie des révolutions ! Mais, attendez : que ce spectacle ne rejouisse pas trop vite les ennemis du bonheur populaire ; dans le même laps de temps, des ouvriers économes et confiants ont apporté sept millions à la caisse menacée ; et dans l'instant où je parle, balance faite des dix premiers mois de 1840, il se trouve en dépôt au trésor public :

Pour le peuple de Paris... 67 millions.

Pour le peuple des départ. 121 millions.

Voilà qui peut suffire, non-seulement à plusieurs mois, mais à plusieurs années d'anarchie systématique et subversive.

L'Angleterre, grâce à vingt années d'avance, présente un progrès plus rapide encore du côté des caisses d'épargne. Mais, la législation de France est placée au premier rang pour les bienfaits prodigués à l'enseignement du

peuple. La restauration n'avait consacré que cent mille francs d'abord, et finalement cent mille écus à l'instruction primaire des enfants d'un peuple qui comptait trente-trois millions d'âmes : ce n'était pas chaque année *cinq centimes par enfant*.

Depuis la révolution de Juillet, le législateur a donné pour commencer un million de francs ; et , dans un court période, nous avons porté successivement jusqu'à douze millions par an les subventions du trésor et des départements pour l'enseignement primaire. Des écoles normales sont établies afin d'instruire les instituteurs mêmes. C'est ainsi qu'un gouvernement qui se propose pour but le bonheur de tous, veut donner à tous les lumières qui leur permettront d'apprécier l'équité, la sagesse et la générosité des lois.

L'enseignement industriel se multiplie de plus en plus, et pour les chefs d'industrie et surtout pour les ouvriers. Les écoles spéciales

et gratuites de Châlons et d'Angers, qu'un triste besoin d'innover voulait détruire, sont au contraire améliorées ; elles répondent à tout le mal qu'on a dit de leur organisation, en formant chaque année de meilleurs artistes qui portent, dans nos départements les moins avancés, des connaissances nouvelles, et de meilleurs procédés d'industrie.

L'ensemble des faits que nous venons de présenter à vos regards suffit pour vous démontrer que, depuis plusieurs siècles, par une succession graduelle d'améliorations sociales, le sort des classes laborieuses est devenu de plus en plus fortuné.

La science, nouvelle encore, et désignée sous le nom de statistique, va nous donner la preuve irrécusable, et pour ainsi dire la mesure mathématique de ce bonheur progressif.

Bien peu d'individus parviennent au terme de la carrière que leur assignait la nature :

pour les uns la misère, pour d'autres l'inconduite, pour presque tous les passions, abrègent la durée de l'existence. D'un autre côté, plus l'ordre s'introduit dans la société, plus le travail devient fructueux, plus les arts perfectionnés multiplient les produits utiles, plus aussi la vie moyenne des hommes se prolonge. La mesure de cette vie devient celle de la prospérité nationale.

Avant la révolution française, de 1770 à 1790, il mourait, année moyenne, le trentième de la population.

Actuellement il n'en meurt plus que le quarantième.

Cela représente un accroissement de dix années sur la longueur de la vie moyenne des Français.

Jamais, dans un demi-siècle, un aussi vaste progrès n'avait été produit par l'effet des prospérités de tout un peuple.

Afin d'arriver à cet admirable résultat,

d'accroître d'un tiers la longueur de la vie humaine dans l'espace d'un demi-siècle, il a fallu les découvertes des sciences pour rendre moins dangereuses et plus salubres une foule de professions; il a fallu la découverte de la vaccine pour sauver la vie d'un grand nombre d'enfants; il a fallu l'emploi de machines ingénieuses pour délivrer l'homme des travaux les plus accablants et les plus périlleux; enfin, il a fallu le perfectionnement des hôpitaux, l'accroissement des secours à domicile, et tous les bienfaits dont j'ai faiblement présenté l'esquisse.

A la vue de cette amélioration progressive dans le sort des vivants, et d'une diminution correspondante dans la proportion des décès avec la population, l'unique sentiment que nous devrions éprouver devrait être un sentiment de bonheur et de reconnaissance, en premier lieu pour l'auteur suprême de tous les bienfaits, ensuite pour l'action tutélaire

des hommes qui se sont dévoués, avec tant de constance et de génie, au bonheur de leurs semblables. Le sentiment qui devrait nous animer est un nouvel et plus vif amour de cette patrie, où l'universalité des citoyens voit son existence améliorée sans relâche, malgré les vicissitudes des révolutions et des fléaux passagers, ou naturels ou politiques.

Qui le croirait ! c'est l'instant même où tout se réunit pour accroître la félicité nationale, abondance des moissons et bas prix des subsistances, prospérité du commerce, activité du travail ; au dehors, la paix qui, j'ose l'espérer, sera conservée ; au dedans, la sécurité ; c'est là le moment que choisit la discorde pour souffler dans l'âme d'une foule d'ouvriers, qu'ils doivent être mécontents, qu'ils doivent protester par professions, par masses, contre le malheur de leur sort, contre l'iniquité du lot qui leur revient dans le partage des produits que l'industrie nationale

parvient à créer avec les secours réunis de la force humaine et des autres forces de la nature, avec l'action correspondante des capitaux, qu'il faut compter comme force additionnelle, ou, pour mieux dire, comme force motrice et de premier ordre ?

Certains individus, remarquables seulement par une audace égale à leur ignorance, ont voulu nous faire accroire que, depuis Juillet 1830, ils avaient découvert, pour l'existence du peuple, des moyens de prospérité que l'expérience du genre humain et le génie des plus grands hommes n'avaient pas su découvrir.

Pleins de nouveautés dans leurs promesses, ils ont été pauvres et plagiaires dans leurs préceptes, malgré l'étrangeté d'un langage, il faut le dire, inouï jusqu'à ce jour.

Que disent-ils aux hommes simples et crédules, pour empoisonner la part de bonheur que ceux-ci pourraient goûter dans un pays sans privilèges, sans maîtrises, et partout

donnant à l'industrie la puissance de la liberté? Ils leur disent qu'en dehors du travail, les hommes qui ne sauraient subsister que de labeur peuvent trouver des moyens plus faciles et plus prompts, d'obtenir un sort heureux.

Comptant pour rien l'égalité des droits devant la loi, devant la justice et devant la raison, cette égalité, conquête immortelle de notre révolution, ils leur font rêver une autre égalité dont aucun peuple n'a jamais dû, n'a jamais pu jouir : l'égalité des fortunes, l'égalité des salaires entre ceux qui les méritent et ceux qui n'en sont pas dignes.

Combien sont coupables les hommes qui, cherchant à troubler la paix de la société, versent dans le cœur des ouvriers tous les ferments de la discorde et tous les venins de la haine contre les chefs qui font prospérer l'industrie! Soigneux qu'ils sont de rester dans le vague et la déclamation, ces hommes se gar-

dent bien d'arriver à des calculs positifs qui démontreraient à l'instant le sophisme de leurs conceptions, le mensonge de leurs promesses. C'est à nous d'emprunter à la statistique des réfutations simples et faciles.

La France, aujourd'hui le pays le plus riche du continent européen, la France, en réunissant le gain de chacun et le produit de tous les travaux, présente un revenu annuel de dix milliards.

Ces dix milliards, partagés également entre trente-quatre millions de Français, donneraient pour chacun quatre-vingts centimes par jour.

Par conséquent, si l'on parvenait à réaliser le rêve des lois agraires, si l'on procédait au partage égal des produits de l'industrie entre tous les Français, la part de chacun, grand ou petit, fort ou faible, oisif ou laborieux, s'élèverait seulement à quatre-vingts centimes; mais à la condition de fournir chacun

pour quatre-vingts centimes de travail, afin d'obtenir en retour pour quatre-vingts centimes de produits.

Mais, sur ces quatre-vingts centimes, l'administration générale du royaume et l'administration municipale perçoivent, avec une admirable ponctualité, douze centimes, afin de pourvoir aux quinze à seize cents millions d'impôts, d'octrois, etc. , qui sont prélevés chaque année. Cette soustraction faite, il ne resterait plus que soixante-huit centimes pour la part de chaque individu.

Vous figurez - vous qu'avec soixante-huit centimes par jour, vous obtiendrez ces études profondes, ces efforts inouis d'imagination, de calcul et d'invention, qui sont nécessaires aux progrès des arts utiles et des beaux-arts?

Pour ne parler d'abord que des chefs-d'œuvre dont la nation est si fière, vous figurez-vous qu'à soixante-huit centimes par jour, des peintres, tels que les Vernet, les

Ingre, les Laroche et les Pujol, des sculpteurs, tels que les Bosio, les Cortot, les David et les Pradier, des graveurs, tels que les Desnoyers, les Galle, les Tardieu, les Richomme, des architectes, tels que les Fontaine, les Percier, les Soufflot, les Brongniart, pourraient produire les chefs-d'œuvre qui perpétuent et popularisent les plus beaux souvenirs de la gloire nationale?

Pour m'arrêter à la catégorie de nos grands artistes énumérée la dernière, celle des architectes, qui forme en quelque sorte la transition des beaux-arts à l'industrie, pourrez-vous supposer qu'un architecte concevra les plans, accomplira les calculs et dirigera l'exécution d'un arc de triomphe comme celui de l'Étoile, d'un temple tel que celui du Panthéon ou de la Madeleine, d'un musée pareil à celui du Louvre, et d'un établissement populaire semblable à celui de l'hôtel des Invalides, le tout à raison de soixante-huit centimes par journée!...

Il faudrait donc, en premier lieu, renoncer à la grandeur, à la beauté des monuments, qui sont l'honneur d'un peuple illustre, et les témoignages visibles de son illustration. Il faudrait redescendre à l'humilité des constructions misérables de cabanes et de chaumières, pour loger une populace nécessaire et basement jalouse, qui ne permettrait pas plus aux artistes de génie de s'élever par-dessus la foule, qu'à leurs chefs-d'œuvre de s'élever par-dessus les produits vulgaires de la médiocrité.

Mais qu'est-il besoin de rappeler ici les grands artistes auxquels la France doit ses plus beaux ouvrages d'art ? Non-seulement les contre-maitres, les piqueurs et les appareilleurs en architecture, les metteurs-au-point en sculpture, ne voudraient pas concourir à de semblables travaux pour la misérable paye égalitaire, élément préconisé du bonheur universel ; mais les simples tailleurs

de pierre, les bons charpentiers, les bons menuisiers, les bons fondeurs, ne voudraient pas ravaler leur talent pratique à cet humble taux de la main-d'œuvre.

Lorsque vous me voyez réduire à si bas prix le revenu journalier des Français de tout âge et de tout sexe, comme conséquence du partage égal des richesses nationales, supposées immenses, vous éprouverez peut-être un mouvement involontaire d'incrédulité !

Vous aurez peine à concevoir comment la part de chacun serait si peu considérable, et comment cette opulence tant promise se transformerait en rétribution insuffisante pour sortir de l'indigence, dans la plupart des cités.

Cependant, si vous réfléchissez qu'en Bretagne, en Auvergne et dans beaucoup d'autres provinces, la journée de l'homme en santé ne vaut guère, à la campagne, que soixante et dix centimes, celle de la femme, la moitié, celle des enfants de dix à quinze ans,

presque rien, et celle des autres enfants, rien du tout, vous comprendrez, pour ces contrées, que le salaire moyen est infiniment beaucoup au-dessous de 80 et même de 68 centimes.

Mais à Bordeaux, à Marseille, à Nantes, à Rouen, à Paris, où la journée du manouvrier égale au moins 2 francs, et celle de la femme 90 centimes, la part moyenne des ouvriers ordinaires surpasse de beaucoup 68 centimes pour eux, leurs enfants et leurs femmes.

Voici, pour la ville de Paris, quelques professions qui gagnent aujourd'hui :

Garçons boulangers, 3 fr.

Porteurs de la halle, 4 fr.

Charpentiers de première  
classe, 4 fr.

Habiles compositeurs d'im-  
primerie, 6 fr.

Coupeurs d'habits, 15 fr.

Horlogers très-habiles. 20 fr.

D'après cela, si l'on voulait être consé-

quent, il faudrait commencer par dire aux ouvriers de Marseille et de Bordeaux, de Rouen et de Paris : « Vous êtes l'aristocratie des ouvriers, et les Bretons, les Limousins, les Auvergnats en sont le peuple ; à bas votre aristocratie ! Vous gagnez trois fois, quatre fois, dix fois la part que l'égalité réclame ; rendez aux départements tout le surplus qui dépasse les 80 centimes radicalement calculés ; cela fait, votre aristocratie de journaliers abattue, nous démolirons à plaisir l'aristocratie de vos bourgeois et des nôtres. »

Eh bien ! j'ose l'affirmer, ce langage très-conséquent ne convertirait pas un seul ouvrier de bon sens, qui comprend à merveille que son salaire doit s'accroître avec son talent, sa fatigue et son activité.

Allez demander à ces hommes industriels que la société rétribue selon leur savoir-faire et selon leur force physique, selon leur adresse et leur assiduité, allez leur demander

s'ils regarderaient comme un bienfait, ou seulement comme une justice, le partage égalitaire qui les ravalerait à 80 centimes par tête?

Il faudrait donc imaginer un état social où l'on sacrifierait les villes aux campagnes, où l'on sacrifierait les départements habiles en agriculture, éminents en industrie, aux départements plongés encore dans l'ignorance et la torpeur, où l'on sacrifierait dans chaque profession la force à la faiblesse, l'adresse à la gaucherie, l'activité à la paresse, l'esprit à la stupidité; et cela, pour donner à la justice un éclatant démenti, par le désir d'introduire dans l'état social une égalité stupide, que la nature généreuse a refusée au genre humain!

Vous vous trompez, nous dira-t-on, nous voulons seulement abattre l'aristocratie des fabriques et du commerce; mais nous laisserons subsister l'aristocratie ouvrière, comme celle des grandes villes. Ayeugles que vous êtes!

Vous croyez qu'on pourra supprimer tous les bourgeois d'ouvriers, pour élever à leur place d'anciens simples ouvriers, qui seront les nouveaux bourgeois? Vous croyez que vous pourrez anéantir les classes de capitalistes, sans détruire les capitaux, retirer l'argent à ceux qui le faisaient valoir avec intelligence, et vous le partager en parcelles imperceptibles, sans que la richesse commune, pulvérisée par ce procédé barbare, s'anéantisse au milieu de la spoliation?...

Voici maintenant un nouvel ordre de difficultés. Comment remplacerez-vous, par exemple, l'homme intelligent et riche qui savait et pouvait réunir, des quatre parties du monde, les métaux, les bois, les filaments et les sucs végétaux nécessaires à la construction d'un grand navire, qui vaut cinq cent mille francs, et qui, par des voyages nombreux dans les deux hémisphères, procurera l'échange de produits étrangers et nationaux

pour plus de cinquante millions, avant que ce même navire soit réduit par un long usage à ne pouvoir plus tenir la mer? Je le demande, par quel ouvrier à 80 centimes remplacerez-vous et le constructeur et l'armateur de cet admirable produit de l'industrie navale, et des capitaux combinés pour faire travailler et vivre des charpentiers, des voituriers, des marins, et cent autres professions populaires?

Par quel ouvrier à 80 centimes remplacerez-vous l'ingénieur que son talent et ses capitaux ont rendu fondateur d'un atelier où l'on fabrique des machines à vapeur de cent chevaux, de deux cents, de trois cents et même de cinq cents chevaux?... Il faut un million de bâtisses et d'outillage afin d'établir son atelier; prendrez-vous ce million sur vos 80 centimes, fussiez-vous cent, deux cents ouvriers pour y concourir?

Pour vivifier par le commerce dix départe-

tements contigus, il faut un chemin de fer qui va coûter quatre-vingts millions de francs; un assez petit nombre de capitalistes suffira pour faire ces frais énormes, dès que le gouvernement accordera sa protection dégagée du triste esprit de monopole et de corporation: je vous le demande, si vous dispersez, si vous *atomisez* en quelque sorte les capitaux par une infinie division, que ferez-vous avec vos quatre-vingts centimes par tête, pour ramasser les quatre-vingts millions de francs, sans lesquels, je le répète, la magnifique, la féconde voie de communication ne peut pas être confectionnée?...

Vous le voyez, les grands ateliers, les grandes constructions, les grandes communications de terre et de mer, et les puissants mécanismes, et les opulents voyages, et toutes les créations qu'une industrie perfectionnée est en état d'accomplir avec le bienfait des capitaux accumulés, disparaîtraient par le

moyen mensonger, qu'on vous propose, d'atteindre à la prospérité.

Alors, au lieu de compter sur dix milliards par année pour revenu des Français, il faudrait par degrés rapides descendre à huit milliards, à six milliards, à quatre milliards et peut-être plus bas encore ; ce qui laisse par personne, non plus soixante-huit centimes (impôts déduits), mais cinquante-quatre, mais quarante, mais trente centimes, et peut-être moins encore. Ainsi, l'abaissement, l'appauvrissement de la patrie dans son ensemble, la réduction du salaire de chacun, la dégradation du peuple entier, seraient la conséquence inévitable et prochaine de cette absurde utopie : le partage égal des biens, des revenus et des salaires, imaginé comme un moyen de bonheur et d'aisance pour l'universalité des citoyens.

Telles seraient les misères qui pèseraient en commun sur tous les points du territoire.

Mais il est certains centres d'industrie, qui sont aujourd'hui l'orgueil de la France et qui tomberaient plus bas encore que le niveau terre à terre de la dégradation générale. Réduisez à la part inexorable de 68 centimes, impôts prélevés, le revenu journalier de chaque habitant, et le voilà dans l'impossibilité de porter d'autre vêtement que la toile la plus rude, le calicot le plus commun, le lainage le plus grossier : adieu les tissus de soieries, les satins, les velours, les brocarts, les damas, et les tissus les plus légers, qui parent si bien la jeunesse et la beauté ; adieu, par conséquent, les moyens d'existence de Lyon, la superbe, de Nîmes, d'Avignon, de Saint-Chamond et des trois quarts de Saint-Étienne ; adieu la culture du mûrier, qui fait la richesse de l'Ardèche et de la Drôme, du Comtat et de la Provence : adieu maintenant aux dentelles, aux blondes, aux gazes, aux mousselines, aux batistes, aux cachemires, même imités

avec économie par l'industrie nationale. C'en est fait, il faut renoncer à tout ce luxe élégant ; il faut renoncer aux plus beaux ornements d'un sexe qui lui-même est l'ornement le plus beau d'un peuple civilisé. Adieu, maintenant, aux élégants équipages, que dis-je ? aux plus simples voitures et même aux humbles omnibus ; adieu les locomotives et leurs miracles de vitesse ; adieu les tardives diligences et jusqu'aux plus rudes véhicules de voyage, car tous deviendraient au-dessus des facultés d'un peuple appauvri ; adieu les habitations majestueuses ; adieu le simple appartement au sein duquel il suffit, pour le sage, de réunir le confortable au bon goût ; adieu les somptueux ameublements et toute œuvre délicate d'horlogerie, d'ébénisterie, de menuiserie soignée et de serrurerie précise ; adieu les tapis de l'opulence, les tentures gracieuses et jusqu'aux papiers tant soit peu voyants, qui décorent si bien la petite propriété ; adieu les bronzes, les dorures, l'orfèvrerie,

la bijouterie ; adieu par conséquent aux industries qui font vivre la population des grands faubourgs de Paris, Saint-Antoine, Saint-Denis, Saint-Martin, Poissonnière et Montmartre, et les quartiers industriels du Marais, du Temple, du Palais-Royal, et le vieux centre de Paris. . . .

Voilà donc, tout à coup, que les plus riches cités, que les villes manufacturières aujourd'hui les plus opulentes, afin que le peuple prenne sa part au misérable partage annoncé par les niveleurs universels, voilà que ces villes vont perdre la subsistance pour courir après la richesse, et rencontrer la ruine, comme dernier lot du partage insensé qui leur est promis.

O mystères inexplicables de la lutte impie qu'engagent à l'envi les ennemis de l'ordre social ! C'est dans Lyon, c'est dans Paris que l'anarchie s'adresse de préférence à la classe laborieuse ; c'est là qu'elle ourdit

ses trames, c'est là qu'elle prêche avec succès l'interruption du travail, et les conditions absurdes entre le maître et l'ouvrier; c'est là qu'elle annonce avec audace ses plans de nivellement et ses projets de partage! et les villes qui, les premières, seraient ruinées de fond en comble par l'anéantissement des fortunes graduées, c'est Lyon, c'est Paris dont les ouvriers, plus habiles que ceux du reste du royaume, travaillent pour l'opulence à laquelle ils participent avant tous les autres, en s'élevant au sommet des conditions laborieuses, dans l'échelle des salaires.

Voilà la vérité sur des utopies qui ne mériteraient que le mépris ou la pitié, si les conséquences terribles n'en étaient pas la misère finale et le désespoir des classes destinées à vivre de leur travail.

Qu'il me soit permis à mon tour de dire aux novateurs qui préconisent d'aussi funestes systèmes: Au lieu de vous abandonner

à ces folles visions, à ces coupables désirs, à ces trompeuses espérances; au lieu d'essayer la réforme de l'ordre social, par le brisement de ses ressorts les plus utiles, laissez donc aller le monde suivant les lois de la nature, et prospérer le genre humain suivant ses voies accoutumées. Ayez confiance en nos conseils, et soyez d'accord avec nous; car nous aussi nous avons la prétention d'élever avec le temps chaque ouvrier intelligent, habile et laborieux, aux jouissances sociales que peut goûter son bourgeois, en l'invitant à l'épargne, en prenant soin de ses économies, en les faisant fructifier, pour qu'à son tour, s'il le veut, il se monte un atelier, ouvre boutique et prenne lui-même des ouvriers et des commis dont il sera le bourgeois; mais comme il le sera sans avoir dépouillé personne, il le sera sans craindre à son tour d'être jamais dépouillé....

En vérité, je rougis de m'être appesanti si

longtemps sur des projets qui devraient sembler des folies et des chimères, si, naguère, du sang répandu n'en avait pas révéilé l'effrayante réalité.

Comment ceux qui les ont rêvées peuvent-ils espérer quelques succès? Comment peuvent-ils croire qu'ils parviendront à les faire adopter par la nation française?

Quoi! c'est au nom de la force qu'ils menacent; et leur inconséquence n'admet pas même, en récompense, un salaire du travail proportionnel à la force; d'abord à la force physique du manouvrier tel que le produit la nature, ensuite à cette force multipliée par l'activité, l'adresse et l'expérience?

Que sera-ce donc lorsque l'inégalité des facultés intellectuelles, repoussée avec dédain, comme un fait méprisé, rangera d'un côté la stupidité, l'imprévoyance, la paresse, l'oisiveté, la mollesse et l'irréflexion, de l'autre l'esprit, l'imagination, le courage, la pré-

voyance, le zèle et le savoir occupés à concentrer, à cumuler les résultats si puissants de toutes ces facultés? Que sera-ce lorsqu'on osera déclarer que tout ce qu'il y a de supérieur doit se ravalier au niveau de tout ce qu'il y a d'inférieur, se contenter d'un même et misérable salaire: et cela, pour l'honneur d'une impossible égalité? Ne voyez-vous pas, dans ce conflit, à qui restera la victoire!

Il y a peu de semaines encore, et l'on m'aurait accusé de m'arrêter, je le répète, à des chimères, et de combattre des absurdités que l'évidence réprouve. On aurait cru que je rêvais, si j'avais osé prédire qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, dans ce siècle à juste titre proclamé celui du progrès et des lumières, au milieu du pays qui s'enorgueillit, à juste titre, de sa civilisation, dans la capitale des sciences et des arts, cette année, cet été, l'on pouvait tromper des professions entières, et faire déclarer, à des masses d'ouvriers, qu'ils

ne travailleront plus si les maîtres ne s'engagent à souscrire l'égalité des salaires, suivant des tarifs imposés par la violence.

Comme il n'entre dans ma pensée de causer la moindre peine à quelque genre d'industries que ce puisse être, je ne vous nommerai pas celles où l'on a pu tourner aussi grossièrement les ouvriers contre leurs propres intérêts, et contre les intérêts mêmes des travailleurs pour lesquels on affecte une hypocrite sympathie, c'est-à-dire les moins capables et les plus paresseux.

En effet, si dans mon atelier je dois payer tout le monde au même taux, j'emploierai tous mes efforts, mon activité, mon adresse à me procurer les meilleurs ouvriers, ceux qui, dans un temps donné, me feront le plus d'ouvrage, et d'ouvrage le mieux exécuté.

Ce sera donc à qui repoussera le mauvais ouvrier, le faible, le paresseux, le maladroit et l'inepte.

Aujourd'hui, chacun, malgré ses défauts, trouve encore à travailler; parce qu'il n'exige de paye qu'en proportion de son ouvrage et du fini de cet ouvrage.

Mais si l'on ne doit plus fixer les prix d'après cette proportion, personne ne voudra du faible ni du mauvais ouvrier. On réclamait, on commandait pour lui l'égalité; on le jette dans la misère: on le condamne à mourir de faim, en brisant son existence contre l'écueil d'un faux principe.

Voilà pourtant le bonheur que des charlatans d'égalité promettent à leurs crédules sectateurs; et les moyens qu'ils proposent sont dignes de leurs conceptions bornées.

Il suffira, pour faire violence à la nature des choses, de coaliser les hommes de chaque profession, de leur faire décréter, à la majorité des voix, l'égalité des salaires, d'imposer un taux supérieur, auquel tous les chefs d'atelier devront fixer le prix des journées, en réduisant le nombre des heures de travail.

Pour assurer ensuite l'exécution de l'impossible décret, on arrêtera, sous peine de meurtre, au nom de la liberté, qu'aucun ouvrier ne travaillera dans l'atelier dont le maître ne cédera pas au despotisme des conditions dictées par la violence !

Il fut jadis en France une autorité dominante, la Convention, qui proclamait ses décrets avec la même alternative, et vous pouvez encore apercevoir dans quelques carrefours, en lettres rouges, sur de vieux murs négligés, son arrêt terrible : « *Liberté, égalité, fraternité, ou la mort!* » La fraternité ! en trois années de terreur, de famine et de misère, les soi-disant frères se sont égorgés les uns les autres ; la liberté ! ils l'ont foulée aux pieds, en révoltant toutes les consciences, en outrageant toutes les convictions ; l'égalité ! j'ai présent encore à l'esprit des souvenirs que l'histoire devrait graver en lettres d'or, aux portes de la mairie de Lyon. En 1793, un fougueux démagogue prêchait cette égalité régénéra-

trice, sur les décombres de la grande cité de l'industrie : hélas ! il fallut dix ans pour tirer les ouvriers lyonnais de la plus horrible misère, tandis que l'heureux apôtre de l'égalité fut créé sénateur, grand aigle, duc de l'empire, pair de France et premier ministre de la légitimité ! Voilà ce que je voudrais dire aux ouvriers de cette ville, si j'étais en leur présence, lorsque *les grands cordons futurs*, républicains transitoires et démagogues temporaires, essayent de les égarer au nom de l'égalité.....

Revenons à l'étude fructueuse et paisible de la simple vérité.

L'égalité dans l'industrie, c'est l'égalité faculté de travailler et d'être récompensé proportionnellement à son travail, à son talent, à sa probité.

La liberté dans l'industrie, c'est l'entière faculté de se livrer, en tous lieux, à tous les travaux qui ne sont nuisibles, ni pour nos conci-

toyens en particulier, ni pour l'État en général.

La fraternité, ce n'est pas une vaine égalité de grossièreté, une absence d'égards, de déférence, de gratitude et de respect, entre les subordonnés et leurs supérieurs, entre les ouvriers et leurs chefs. Ce n'est pas la permission de fumer dans les ateliers ou de chiquer dans les boutiques, au risque d'empoisonner, de tacher la marchandise, et d'éloigner l'acheteur délicat. La fraternité véritable, c'est une affection généreuse, dont la nature développe le germe dans tous les bons cœurs; c'est une sympathie qui nous fait aimer nos semblables, chercher à leur être utile, à les servir, à les éclairer, à les secourir s'ils sont malheureux. Voilà la vraie fraternité qui, j'ose le dire, répand sa douce influence dans les ateliers français, plus que dans les ateliers de tout autre peuple; parce que le Français est de tous les hommes le plus sociable et le plus humain.

Un auditoire qui se compose de l'élite des

ouvriers, des fabricants et des négociants, n'avait sans doute pour lui-même aucun besoin d'entendre les vérités que nous avons essayé de rapprocher, afin de leur donner plus de force et d'évidence. Mais vous pouvez exercer sur vos concitoyens, chacun dans votre profession, la plus salutaire influence, en redisant ces vérités, en éclairant les hommes simples, en détrompant les crédules, en leur signalant le précipice que les ennemis du bonheur public creusent sous leurs pas. Jamais la France n'a présenté de spectacle plus fait pour éveiller la sollicitude de tous les bons citoyens. D'un côté, tous les anciens et fidèles amis de l'ouvrier, les consolateurs de ses souffrances, les fondateurs d'hôpitaux pour sa vieillesse, de classes pour ses adultes, d'écoles pour sa jeunesse, d'asiles pour son enfance et de caisses d'épargne pour sa virilité; de l'autre, tous les conspirateurs, qui veulent renverser l'édifice de la société, *qui balbutient l'amour du peuple*, sans jamais

avoir rien fait pour le peuple ; qui l'embrigadent avec mystère, parce qu'il faut le mystère pour enfanter des actions criminelles que ferait avorter la clarté du jour : d'un côté, l'amour de l'ordre, le respect de tous les droits, le secours à tous les maux, l'exemple sacré de toutes les vertus ; de l'autre, l'horreur des lois, la soif des spoliations, la haine de la propriété, et le mépris des droits acquis.

Je ne sais pas jusqu'à quel point la patience, ou plutôt l'imprudence de la société laissera croître les préparatifs et les dangers de cette lutte ; mais aussi longtemps qu'il nous restera la faculté de faire entendre la voix de la raison, l'appel à la concorde, au maintien de la paix civile, au progrès de la sagesse populaire, quelles qu'en soient les conséquences, il est du moins une voix qui ne cessera pas de répéter aux ouvriers français, et les vérités austères, et les vérités consolantes qui les mèneront au bonheur.

## CONSEILS

ADRESSÉS

AUX OUVRIERS PARISIENS,

en septembre 1840.

## OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

### DE LA SECONDE ÉDITION.

---

Aucun bon citoyen, aucun ami de la patrie et du peuple, n'a pu voir les agitations provoquées pendant les derniers jours d'août et les premiers jours de ce mois, sans éprouver la douleur la plus profonde. Nul grief nouveau, nulle souffrance inaccoutumée, nul chômage fâcheux, ne pouvaient expliquer l'irritation excitée sourdement chez la classe ouvrière, dans le dessein de jeter la discorde entre les travailleurs et les chefs de travaux

qui concourent, avec eux, au développement de la richesse nationale.

Chose étrange et bien digne de l'attention des hommes publics ! loin que l'occupation manquât aux ouvriers, loin que la volonté de continuer leurs entreprises fructueuses éprouvât le moindre affaiblissement, il a fallu plusieurs semaines d'efforts, d'excitations, de menaces, de violences même, pour obliger des hommes paisibles, satisfaits, heureux, à quitter les ateliers qui leur procuraient le bien-être.

Les ouvriers ne s'apercevaient pas qu'on espérait arriver par là, non point à changer leurs rapports de travail et de salaires avec les chefs qui les emploient, mais à renverser l'ordre social, à travers des flots de sang.

C'est un grand bonheur que l'appareil mo-

déré, calme, et tout-puissant, de l'autorité publique, ait découragé les agitateurs. Ceux-ci, qui tyrannisaient les sages ouvriers, et qui les effrayaient par des menaces, effrayés à leur tour par l'attitude imposante de la garde nationale et de l'armée, ont interrompu leurs provocations. Aussitôt l'immense majorité des bons ouvriers est revenue d'elle-même à ses ateliers, pour continuer le travail qui fait subsister leurs familles.

En applaudissant à ce retour volontaire, gardons-nous de partager l'insouciance et l'imprévoyance des personnes qui s'alarment outre mesure à l'aspect d'une agitation du peuple ; et qui, l'agitation passée, l'oublie à l'instant, sans imaginer qu'elle puisse jamais revenir !

On aveuglait des hommes simples et con-

fians, par des sophismes et des mensonges; éclairons-les par le secours de la raison et de la vérité.

On aigrissait leurs cœurs par le tableau fallacieux d'une misère qui n'est pas l'état du peuple français; consolons-les par le tableau de leur prospérité réelle, qui n'a jamais été plus grande, et qui tomberait tout à coup si l'ordre public n'en était plus la sauvegarde.

C'est cet ordre public qui, depuis les dernières émeutes de 1834 jusqu'à 1840, a permis, dans un si court intervalle, que les classes laborieuses de Paris accumulassent *soixante et dix millions* de francs à la *caisse d'épargne*; et cela, malgré la terreur panique des déposants en 1837, malgré la crise commerciale de 1839; enfin malgré la cherté du pain, effet

inévitabile et pénible de trois récoltes médiocres.

C'est cet ordre public, présidant à la libre concurrence, qui, depuis ce peu d'années, a permis que Paris devint la plus grande ville manufacturière de la France et du continent européen!

C'est cet ordre public qui, depuis ce peu d'années, a permis que deux cent mille habitants nouveaux trouvassent à Paris du logement, du travail et de l'aisance.

C'est cet ordre public qui, dans un si court laps de temps, a permis aux étrangers, qui fuyaient Paris dès qu'apparaissaient les émeutes, d'y revenir avec la paix, au nombre de cent mille par année, pour acheter les produits de vos ingénieux travaux.

La beauté des monuments érigés par vos

maïns, l'aménité de vos mœurs, la bienveillance de vos manières, la multiplicité, la variété, le bon marché, l'élégance de vos ouvrages, voilà le charme qui vous attire les voyageurs de tous les pays, et qu'ils payent avec leur or. Perdez ces attributs vraiment français d'une civilisation que l'univers vous envie, et vous verrez de nouveau l'étranger, encore moins épouventé que dégoûté, fuir une capitale qui n'aura plus pour lui d'attraits\*.

Malgré les immenses progrès, ici rappelés en peu de mots, ce n'est point encore le dernier terme de la prospérité nationale.

Si les classes ouvrières continuent, avec le

\* Cet éloignement rapide des étrangers que je prédisais en septembre, s'est malheureusement réalisé dès les premiers jours d'octobre.

même zèle et le même courage, à seconder les entreprises de l'industrie française, nous verrons des succès nouveaux, non moins rapides et plus grands même que ceux du passé. Les triomphes réunis du travail et du génie continueront d'ajouter leurs trophées à la richesse, à la splendeur, à la force de la France. Voilà le motif d'émulation que nous proposons au patriotisme de tous les amis des sciences et des arts, au génie civilisateur de tous les bons citoyens.

En même temps, nous recherchons les moyens d'organisation sociale, qui peuvent rendre plus facile, plus confiante et plus équitable, la justice distributive entre les négociants et les fabricants, entre les maîtres et les ouvriers. Le gouvernement en fait le sujet de ses méditations. Pour atteindre un tel but,

il trouvera tous les hommes qui désirent le progrès de l'industrie , le développement des intelligences, et le bien-être des travailleurs, prêts à le seconder de leurs conseils et de leur expérience , s'il croit utile de les consulter.

C'est en profitant de la bonne harmonie entre les chefs et les subordonnés , entre les administrés et les administrateurs , c'est en cédant au seul désir d'être à la fois équitable et bienveillante envers tous, que l'autorité pourra répandre avec fruit de tels bienfaits ; tandis que la menace , la violence et l'insurrection ne pourraient obtenir d'elle rien d'utile , ni d'honorable.

Voilà quelques réflexions que je crois important d'offrir aux ouvriers , en reproduisant les conseils que je leur ai donnés, aussitôt que je l'ai pu , lors de leur plus vive agi-

tation. Je n'ai d'autre intérêt que celui de la prospérité publique ; je ne suis ni fabricant , ni chef d'atelier ; je ne dépends d'aucun industriel, et je n'ai d'autre désir que d'être utile aux faibles ainsi qu'aux puissants : toujours sans préférence et sans partialité. Ces motifs, je l'espère , et les souvenirs de vingt ans d'efforts pour éclairer l'intelligence et pour améliorer le sort des ouvriers français, redoubleront la confiance dont , jusqu'à ce jour, ces ouvriers , et surtout ceux de Paris, ont honorés mes paroles et récompensé mon affection.

Avant de finir cet avant-propos , je puis , je dois leur présenter les avis émanés d'une auguste sagesse : avis qui méritent leur profonde et durable reconnaissance.

En 1834, année mémorable de l'avant-dernière exposition des produits de l'indus-

trie, des troubles profonds avaient causé d'immenses malheurs dans la ville de Lyon; des soulèvements insensés avaient, par contre-coup, jeté plus d'une fois la perturbation dans la capitale. La classe ouvrière, séduite d'abord, et bientôt après désabusée, reconnaissait, à ses dépens, que l'anarchie l'avait prise tour à tour *pour instrument, pour jouet, et pour victime*. Ces événements déplorables avaient profondément affligé le cœur du roi. Aussi, dans la séance solennelle où sa main distribua les récompenses méritées par les exposants, manufacturiers, contre-maîtres ou simples ouvriers, le monarque fit entendre les belles paroles que je vais citer comme la leçon qui convient le mieux à notre époque, à notre situation, aux perturbations récentes éprouvées par les ateliers de Paris.

Ces paroles, qui sont restées dans ma mémoire, lorsqu'elles se firent entendre dans la salle du trône, descendirent au fond des âmes, et furent accueillies par d'universelles acclamations. Les voici :

« J'ai la confiance que l'exposition prochaine surpassera celle de 1834, autant que l'exposition de 1834 a surpassé toutes celles qui l'ont précédée. Par là, nous arriverons en même temps à *améliorer le sort des ouvriers*; nous arriverons à leur faire comprendre ce qu'il est si nécessaire de leur démontrer, que c'est seulement par la réduction du prix des marchandises, qui augmente d'une manière si heureuse la richesse publique, en augmentant la rapidité de la circulation du numéraire, qu'ils peuvent espérer de voir s'accroître leur bien-être, et de ne jamais

manquer de trouver dans leur travail les moyens de satisfaire à tous leurs besoins. *J'ai souvent pensé, en leur voyant quitter l'ouvrage*, à cette retraite du peuple romain sur le mont Aventin, lorsque Ménénus, envoyé par le sénat, parvint à le ramener en lui faisant l'apologue des membres et de l'estomac. Nous pourrions de même l'appliquer à nos ouvriers, et leur dire, *lorsqu'eux aussi se retirent sur le mont Aventin* : « Venez  
« donc reprendre votre ouvrage; ce n'est pas  
« en ruinant les fabricants que vous parvien-  
« drez à vous enrichir; travaillez, mes amis,  
« rentrez dans vos ateliers, reprenez vos ta-  
« bliers, cet honorable signe du travail, et  
« revenez concourir à la richesse publique,  
« en même temps que vous assurez votre  
« existence et le bien-être de vos familles.

« C'est à vous, c'est à elles que vos interrup-  
« tions de travail portent préjudice, et il n'y  
« a que vos ennemis, ceux de l'ordre social  
« et de la paix publique, qui puissent y trou-  
« ver quelque avantage. »

Voilà des paroles qui devraient être écrites  
sur la porte de chaque atelier.

Paris, 20 septembre 1840.



# CONSEILS

ADRESSÉS,

AUX OUVRIERS PARISIENS.

---

Mes chers concitoyens, si je n'avais pas été commandé par un devoir public, loin de la capitale, je n'aurais pas attendu si tard à vous faire entendre la voix amie qui, plus d'une fois, a trouvé le chemin de vos cœurs, pour vous ramener au parti le plus sage et le

plus favorable à votre intérêt. J'aurais voulu devancer la force publique, afin d'obtenir de vous, par la persuasion, ce que les moyens coercitifs n'obtiennent que pour un moment lorsque la conviction ne marche pas à leur suite. La violence, vous le voyez, n'a pas pu vous réussir; accueillez donc la raison, qu'un sentiment profond de vieille affection à votre égard me conduit à vous présenter, pour vous ramener au vrai, pour vous consoler, et vous attirer dans la voie du bonheur et du bien.

Qui pourrait s'étonner que chacun de vous se montre animé par le désir d'améliorer son sort? Chez vous, ce n'est pas seulement un plaisir semblable à celui que cherchent les hommes des conditions les plus aisées, et qu'on croirait par là les plus constamment satisfaites. Placés, ainsi que vous l'êtes, entre les limites du bien-être et de la pénurie, c'est un devoir pour vous d'employer les forces de

votre corps et l'énergie de votre âme, afin d'arriver *honorablement* à l'aisance. C'est un autre devoir pour vous de profiter du juste prix de votre travail pour satisfaire aux exigences du moment, et pour économiser ce qui devra subvenir aux besoins des mauvais jours à venir, aux besoins de la vieillesse et de la maladie.

Je suis, vous le voyez, pleinement d'accord avec vous sur les sentiments honnêtes, équitables, prévoyants et salutaires, qui vous doivent animer dans le cours de votre existence.

Lorsque nous sommes si bien d'accord sur le principe qui doit régler votre vie et justifier vos actions, il n'est pas possible que nous restions en désaccord sur les voies par lesquelles on vous entraîne à des résolutions dont vous seriez les premières victimes, et par lesquelles on vous pousse à des désordres qui ne peuvent que vous nuire, en nuisant aux

chefs d'atelier dispensateurs de vos salaires, qui ne peuvent que troubler votre bonheur individuel en troublant la paix sociale, *cette paix sacrée*, que je ne crains pas d'appeler *la mère nourrice des ouvriers*.

Il y a six ans, des désordres pareils, et pourtant excités par des idées moins absurdes, agitaient les ouvriers de Lyon. Alors, je leur annonçai les pièges, les pertes, les malheurs auxquels ils s'exposaient sans les pressentir; ils n'ont pas cru mes tristes prévisions, et, six semaines plus tard, ils expiaient dans les horreurs de la guerre civile l'égarément de leurs prétentions et de leurs espérances. Ouvriers parisiens, n'oubliez pas la funeste expérience où les suggestions les plus criminelles ont précipité les ouvriers lyonnais, qui, comme vous confiants et crédules, étaient comme vous, au fond, d'honnêtes, laborieux et dignes enfants de la France.

Des agitateurs soudoyés par une main qui

vous est inconnue, vous excitent, industrie par industrie, atelier par atelier, à délaisser vos métiers, dans l'intention tyrannique de contraindre les chefs de travaux à subir les conditions qu'ils brûlent de leur imposer !

Ce serait un faible dommage, si cette interruption n'avait lieu qu'à l'égard d'une ou deux industries, sans excitation préméditée. Dans le cas tout favorable où ces industries particulières seraient en grande voie de prospérité, avec des bénéfices qui permettraient aux entrepreneurs d'augmenter vos salaires, au bout de quelques jours la difficulté s'aplanirait malgré votre conduite insoumise. Alors vous obtiendriez la juste paye que mérite votre labeur, comme vous l'eussiez obtenue, sans perte de temps ni d'argent, si vous n'eussiez pas déserté l'atelier.

Mais lorsqu'une industrie est en souffrance, ou seulement stationnaire, vouloir imposer par force un accroissement de gages, c'est

demander l'impossible aux maîtres ; c'est demander leur propre ruine aux chefs qui vous donnent à vivre : mieux vaudrait pour eux cesser toute entreprise que de la poursuivre à pareils termes. Ils doivent par conséquent, sous peine de voir anéantir leurs capitaux producteurs, résister invinciblement.

Aujourd'hui, les prétentions qu'on suggère de proche en proche aux ouvriers de toutes les professions sont dirigées vers un but qui ne peut échapper à la vue des hommes d'État. Ce n'est pas au nom de la misère et de la justice qu'on cherche à vous soulever : un tel prétexte paraîtrait par trop absurde dans un moment où le commerce ne demande qu'à prospérer, dans un moment où les travaux sont encore actifs au sein de la capitale, et lorsqu'en même temps, par un bienfait de la Providence, le pain qui coûtait dix-sept sous et demi les quatre livres il y a six semaines, n'en coûte aujourd'hui que quatorze.

Dans aucun temps, je le déclare, on n'a

réuni des propositions plus déraisonnables et plus nuisibles, je ne dis pas seulement *aux maîtres*, mais *aux ouvriers mêmes*, que ne le sont les demandes mises en avant par les agitateurs qui poussent de front l'industrie, dans ses diverses professions, à l'abrutissement ainsi qu'à la misère : le tout sous couleur de *bien-être* !

Je vois les mauvais ouvriers qu'on excite contre les bons, les paresseux qu'on amène contre les vigilants, et l'imbécillité qu'on révolte contre l'intelligence, afin que le travail ne soit plus payé nulle part suivant le mérite et l'étendue de la tâche accomplie.

Voilà donc l'équité de votre socialisme, hommes à progrès subversifs ! Votre égalité définitive, c'est une égalité nominale et mensongère, *une égalité bestiale*, où vous comptez numériquement les ouvriers par têtes au lieu de les compter par intelligences ; où vous payez le nombre des bras au lieu

d'en payer la puissance; où vous n'évaluez pour rien la dextérité des mains, qui fait l'habile ouvrier, ni la dextérité des idées qui fait l'habile industriel. Vous n'oseriez pas proposer, quand il s'agit du labeur des chevaux, des bœufs et des ânes, que le fort ne gagnât pas plus que le faible, ni l'animal déjà dressé pas plus que la bête encore brute; et vous l'osez proposer, quand il s'agit du travail des hommes! Et vous l'osez proposer, dans la capitale des arts et de la civilisation, chez le peuple que distinguent le plus l'imagination pour le goût, l'esprit pour le discernement, et la sagacité pour l'application judicieuse! Vous osez de sang-froid proposer que ces dons admirables, qui placent si haut l'élite des ouvriers français dans l'industrie de l'univers, ne leur soient plus comptés pour rien! Vous voulez que tous, confondus péle-mêle, comme des bêtes de trait attelées à la même corde, ne soient payés qu'à raison d'une

force animale qu'ils ne fourniraient pas même tous en égale quantité dans votre attelage abrutissant!... Vous insultez à la fois la raison, la justice et la France.

Si les contempteurs de la science et de l'art, si les ennemis de l'industrie nationale réussissaient dans leur funeste dessein, qu'en résulterait-il? que la dextérité, l'expérience, l'esprit et l'activité, qui savent, en peu de temps, faire beaucoup et très-bien faire, ne recevraient pas une plus forte récompense que la maladresse, l'ignorance, l'ineptie et la fainéantise. Ce serait, dans les ateliers, non plus à qui ferait davantage, mais à qui ferait le moins, mais à qui tromperait le mieux et le public, et son maître, et soi-même.

Ainsi, pour un même nombre d'ouvriers, pour un même prix de journées, égal entre tous, la quantité d'objets travaillés deviendrait de moins en moins grande, et le travail

de plus en plus imparfait. Il faudrait donc que le peuple consommateur payât plus cher ces objets, quoique moins bien confectionnés. Il faudrait que la population française, prise dans son ensemble, eût à pâtir de l'ignorance, de la paresse, de la sottise et de l'inhabileté *priviliégiées*, parmi la dernière classe *des plus mauvais travailleurs*.

Supposeriez-vous donc que les consommateurs consentiraient à payer toujours du même prix chaque genre de produits qui deviendrait par degrés moins solide et moins élégant, moins commode et moins durable, moins agréable et moins utile? Vous verriez bientôt le public, en juste appréciateur de ce qu'on fait à son usage, n'accepter qu'à des prix de rabais vos produits d'une qualité dégradée.

Alors il ne faudrait plus parler avec orgueil de l'industrie nationale, de ses perfectionnements et de ses inventions, de ses con-

cours nationaux et de ses nobles récompenses, qui vont libéralement jusqu'au simple ouvrier : il faudrait parler de ses imperfections revivifiées, de son abrutissement et de sa décadence. Au lieu d'être fiers de sa gloire, il nous faudrait rougir de sa honte.

Illustre Jacquard ! d'abord ouvrier d'horlogerie, toi qui, loin de te borner au labeur machinal de la lime et du polissoir, en créant cet admirable métier qui donne à l'industrie une puissance nouvelle, as mérité qu'on érigeât ta statue au sein de Lyon, ta patrie, il faudrait abattre ce monument, symbole d'inégalité dans le talent d'invention, pour réduire des génies tels que le tien au niveau du manœuvre abruti qui, sans jamais penser à rien, pousse la lime et frappe du marteau !

Et toi, Granger ! simple garçon de ferme, toi qui, non content de peser machinalement sur le mancheron de la charrue grossière, as perfectionné l'instrument qui nourrit le

peuple, et gagné par ton admirable invention la médaille d'or et la Légion d'honneur, il faudrait, humble agriculteur, t'arracher ta croix, *orgueil de nos villages*, et te renvoyer à la suite, disons mieux, au niveau de tes bœufs, eux pour tirer, toi pour pousser, comme une brute de plus.

Voilà la rétrogradation que les ennemis de l'industrie osent commencer à mettre en pratique, par l'égarément de quelques insensés, et par les menées les plus coupables, au milieu des ouvriers de Paris.

On ne vous demande pas seulement d'encourager l'ineptie et la mal-çon, avec les innovations que je viens de stigmatiser; on ne vous demande pas seulement la rétrogradation de l'industrie française: on vous demande son impuissance et sa pauvreté, en réduisant le nombre des heures de votre travail, c'est-à-dire le nombre des heures productives qui sont, à vous, votre richesse, votre capital et votre patrimoine.

Comment, mes chers amis, vous en si grand nombre, honnêtes, actifs, courageux, infatigables, vos prétendus partisans, ceux qui se font vos meneurs secrets, pour vous entraîner, par une pente insensible, aux excès les plus dangereux, aux actes qu'ils voudraient à tout prix rendre criminels afin de vous compromettre; ces soi-disant améliorateurs de votre sort, c'est en vous conseillant d'amoindrir votre labeur qu'ils vous promettent d'augmenter votre bien-être! C'est en vous invitant à supprimer par jour deux heures, deux grandes heures de travail, qu'ils prétendent vous servir! Le secret est simple, disent-ils; exigez autant de salaire pour dix heures que pour douze, et pour douze que pour quatorze; vous aurez plus de loisir, et tout n'en ira pas moins bien.

Le croyez-vous? Alors votre erreur est extrême. C'est à moi de vous la rendre si claire que les plus simples d'entre vous aper-

çoivent la fausseté, je dis plus, la perfidie d'un pareil raisonnement.

Si la diminution des heures productives est avantageuse aux ouvriers de quelques professions, sans détriment pour la société tout entière, le même avantage existe à l'égard des autres professions, et le même droit se présente à titre d'égalité. Il faut donc admettre que, de proche en proche, et bientôt, toutes les professions de la ville, entraînées par l'exemple des plus pressées, élèveront la prétention d'obtenir un même salaire, en supprimant aussi deux heures à chaque journée de travail.

Pareillement, mes amis, si la chose est avantageuse à l'ouvrier de la ville, vous devez juger par vous-mêmes que les travailleurs de la campagne voudront suivre un si bon exemple, et ne travailler que douze heures au lieu de quatorze : que s'ensuivra-t-il à la fin ?

Sur 34 millions de Français, aujourd'hui

18 millions sont nécessaires aux travaux des champs, aux travaux qu'il est impossible de supprimer ni d'ajourner, puisqu'ils produisent le vin, la viande, les fruits, les légumes et le pain qui vous nourrissent tous.

Faites-vous maintenant avec moi cette question très-simple : Pour exécuter autant d'ouvrage que 18 millions de campagnards employés quatorze heures par jour, combien faut-il de campagnards employés douze heures ? — Il en faut 21 millions.

Si vous êtes bien déterminés de continuer à boire selon votre soif, à manger suivant votre faim, il faut par conséquent, d'après votre nouveau système, que 3 millions de Français quittent les travaux divers de l'industrie, et passent au travail des champs.

Ainsi, voilà les classes non agricoles, celles des arts et métiers de toutes sortes, réduites de 16 à 13 millions. Ce n'est pas tout : 13 millions d'industriels qui travailleront douze

heures ne feront pas plus d'ouvrage que n'en faisaient 11 millions travaillant quatorze heures.

Donc, l'idée désastreuse d'ôter ces deux heures à votre travail journalier, pour la totalité des produits industriels par lesquels vous et vos familles jouissez des maisons, des meubles, des habits, des outils qui vous sont indispensables, et des plaisirs du dimanche et des confort de la semaine, cette idée revient à retrancher des produits français ce qui procure à la fois le superflu, l'agréable et le nécessaire donné par la différence de 16 à 11 millions d'industriels ; c'est une perte sèche *de cinq millions de travailleurs*. Vous en faites-vous quelque idée ?

Dans la grande année du choléra, en 1832, lorsque tant de désastres et de misères ont accablé le peuple français, ce fléau, qui vous a causé tant de mal et de terreur, n'a pourtant pas fait perdre à la patrie plus de deux cent mille ouvriers.

Ainsi, que cela reste profondément gravé dans votre mémoire et dans votre imagination ! Ce que vous proposent les insensés ou les pervers qui vous excitent à retrancher *deux heures* au travail de votre journée, ouvriers français, c'est comme s'ils vous proposaient de frapper d'un seul coup la France, et pour tous les ans, avec *vingt-cinq* fois le fléau du choléra, dans sa plus funeste année...

Que dis-je, mes concitoyens ? Les victimes du choléra, par leur mort soudaine, épargnaient au pays une quantité de consommations équivalente au produit de leurs mains ; mais, par le conseil qu'on vous donne, vos besoins resteraient entiers, et le travail seul, avec la production qu'il enfante, disparaîtrait dans une proportion équivalente à l'entretien complet de cinq millions de consommateurs.

Autant vaudrait dire que, par le même acte de folie, une masse de misère et d'indi-

gence absolue, serait tout à coup appesantie sur la tête de cinq millions d'habitants ajoutés à la multitude, hélas! trop grande, de pauvres, d'infirmes et d'incurables, que la société la plus heureuse compte toujours dans son sein.

Jugez à présent, mes amis, quelle est ou la démence ou la méchanceté des agitateurs qui vous éblouissent, qui vous séduisent et vous égarent en vous proposant, pour nouveau bonheur, de réduire en pure perte votre travail, autant dire votre vie, et tout ce qui peut la rendre heureuse et douce?

Ah! ce n'est pas la durée de votre labeur quotidien qu'il faut réduire, ouvriers robustes et dans la vigueur de l'âge: s'il y a quelque soulagement à produire, *c'est dans le travail des adolescents, c'est dans l'occupation de la tendre enfance*. Voilà ce qui fait aujourd'hui l'objet de notre sollicitude; voilà ce qu'a voté la chambre des pairs; voilà ce que

les commissaires de la chambre des députés proposent d'adopter, pour ménager les forces naissantes et la santé de la jeune génération qui fait votre espoir et le nôtre. Laissez la tendre jeunesse profiter de ce bienfait; et vous, hommes forts et courageux, gardez pour vous la noble part de travail qui fait tout le trésor de vos familles.

Maintenant, ce n'est point par les seules considérations de votre aisance domestique ou de votre appauvrissement individuel que je prétends vous éclairer et vous convaincre.

Je connais au fond de vos cœurs une corde bien plus sensible, et que jamais je n'ai fait vibrer en vain.

Ce n'est pas seulement à vous, à vos enfants, que vous porteriez un dommage irréparable si vous désertiez le poste de travailleurs infatigables où vous a placés la Providence pour défendre vos familles contre les périls du besoin; c'est à la patrie tout entière,

à cette mère commune que vous porteriez dommage : elle aussi , vous la rendriez faible et pauvre de toute votre faiblesse , de toute votre pauvreté. Par les produits que vous livreriez plus coûteux , vous la mettriez hors d'état de soutenir la concurrence avec les produits étrangers , qui chasseraient , des marchés de l'univers , ceux que vos mains dégénérées ne façonneraient plus qu'à des conditions inacceptables. Ainsi , vous laisseriez lâchement l'Anglais , le Hollandais , l'Italien , l'Allemand , l'Espagnol même , devenir supérieurs au Français. Partout vous seriez expulsés du commerce extérieur , comme un peuple déchu. Vos rivaux , vos vainqueurs attaqueraient votre industrie jusque sur votre territoire ; ils l'emporteraient sur vous dans vos magasins , vos boutiques et vos marchés. Ainsi , la honte de votre infériorité volontaire viendrait vous assaillir au sein même de vos villes , et jusque sous le

toit de vos maisons. Vous verriez donc vos femmes et vos enfants pleurer à la fois d'humiliation et de misère , comme *la famille du mauvais sujet* , qui répond à leurs larmes en secouant avec indifférence ses guenilles et sa honte \* !

Et la patrie ! la patrie , dont les revenus publics ne peuvent être que le superflu disponible des revenus particuliers , où trouverait-elle ce superflu , quand votre paresse , pour s'épargner deux heures de travail quotidien , aurait retranché jusqu'au nécessaire des classes auparavant laborieuses ? La patrie , à son tour , je le répète , et dans les mêmes termes , pour vous frapper davantage ; la patrie , que vous auriez rendue faible et pauvre de toute votre faiblesse et de votre appauvrissement , par quel moyen suffirait-elle aux dépenses qui garantissent à la fois l'ordre public , et la justice

\* Voyez l'admirable gravure qui représente cette scène.

et la sécurité, qui permettent de construire et de tenir en bon état les monuments d'utilité matérielle, et les écoles populaires, espoir de notre avenir, et les temples consacrés au Dieu qui veille sur tous ces bienfaits, et les armées, et les places, et les flottes, qui sont la force et la défense du pays?

Je n'hésite pas à le dire, la paix, à mes yeux, est le plus précieux des biens : les plus cruels ennemis de la France sont ceux qui sans cesse excitent chez vous une passion mal éteinte, afin de vous rendre à tout prix la soif des combats et du sang ; vos ennemis sont ceux qui, pour exaspérer vos courages, vous offrent soir et matin le fantôme d'agressions qu'ils fabriquent et d'outrages qu'ils supposent. Ainsi l'on voit, dans les arènes du Midi, des excitateurs à gages présenter, au taureau stupide et colère, des drapeaux rouges qui l'excitent à la mort. Mais si la fatalité, soit à droit, soit à tort, précipite enfin la France

dans la guerre, alors, mes amis, arrière tout dissentiment ; ce ne sera plus le moment de disputer, nous sur nos idées, vous sur vos heures de travail : soldats, nous devons, non pas douze heures ni quatorze, mais vingt-quatre heures sur vingt-quatre à la défense du pays ; ouvriers, nous devons à nos frères qui seront sous les drapeaux, de remplir non-seulement notre tâche, mais la leur, et dans les champs et dans les ateliers, afin de nourrir leurs familles en sus des nôtres, et de fournir à l'État de quoi donner des vivres, des habits et des armes à ceux qui verseront pour nous leur sang.

Méprisez donc, comme indignes de vos courages, les lâches conseils de ceux qui vous ravalent dans l'estime des nations, en vous invitant à retrancher vous-mêmes une part essentielle de votre force productive, pour la sacrifier à *l'oisiveté, cet espoir du vice et de l'anarchie.*

Ouvriers français, au même titre que nous tous, enfants chéris de la commune patrie, ramenez vos regards, de cette patrie que vous désolez en l'affaiblissant par vos égarements et vos discordes, sur vos propres enfants, qui vous supplient de ne rien ôter à leur nourriture. Songez à vos femmes désespérées, qui pleurent pour vous empêcher de quitter vos ateliers; qui pleurent pour vous arrêter sur le bord de l'émeute où vous poussent des mains cachées; et qui, vous suivant encore, quand vous avez forcé la garde à vous mener en prison, font retentir les abords du Palais de Justice par leurs lamentations sur votre imprudence, et par leurs exécérations contre les pervers qui vous poussent dans l'abîme. Que vos entrailles de maris et de pères, sympathisant à ces douleurs, vous ramènent aux conseils que vous donne à la fois l'amour du pays, de l'équité, de la sagesse et de l'humanité.

En finissant, je n'ai qu'un mot à vous dire : les hommes qui, pour vous séduire, flattent vos penchants qu'il faudrait combattre, vous méprisent à tel point qu'ils vous proposent, *sans rougir*, de diminuer la distance qui sépare l'ouvrier parisien, le plus laborieux, le plus humain, le plus courageux de tous, et le *lazzarone* napolitain, le plus fainéant, le plus féroce et le moins vaillant de tous : accepterez-vous cette proposition ?

Je ne puis pas à la fois combattre tous les conseils pernicieux qu'on vous donne. Mais nous sommes gens de revue, et nous nous reverrons : vous, pour entendre la vérité, comme il appartient à des hommes de cœur et de raison ; moi, pour vous la dire, comme il appartient à votre professeur et votre ami,

CHARLES DUPIN,

*Membre de l'Institut et pair de France.*

~~SECRET~~  
A-5



Typographie de Firmin Didot Frères.